

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTRÉAL, JEUDI, 9 DECEMBRE 1869.

No. 5

SOMMAIRE DU No. 5.—Déc. 9, 1869

ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL.—Des différents degrés de maigreur et de graisse. De la graisse et de ses différences.....	65
Du choix des animaux destinés à l'engraisement. Meilleur âge pour engraisser. Préparation à l'engraisement des mâles. Extraits par I. J. A. Marsan.....	66
Do do notes Ed.....	73
CLUBS AGRICOLES.—Congrès agricole de Nancy. Culture améliorante. Des divers engrais. Semis en lignes. Du Tabac. Emploi du sel.—REVUE D'ECONOMIE RURALE.....	67
LE CHAULAGE DES TERRES.—Quantité de chaux nécessaire. La chaux ne remplace pas le fumier. Composts. Semoir.—L. D'ÉVAUGELAS.....	69
LES CHEMINS D'HIVER.—J. C. A. Terrebonne..	69
Do do	70
NOTES SUR L'AGRICULTURE par le père Grognon: Ferme Mechl.—Un exemple d'initiative. —Couper les fourrages avant leur floraison.—Epidémie.—Les périodes d'abondance et de disette.—A. de Lavalette....	70
Les racines de chienlent.....	71
AGRICULTURE ET COLONISATION.—Discours de l'Hon. M. le Maire: La récolte. Lois concernant l'Agriculture. Colonisation. L'Éducation. Sociétés de Colonisation. Chemins à lisses en bois. Vallées de la Mantawa, Etc., Système Municipal. La milice. La Police.....	72
NOTES DE LA SEMAINE.—L'engraisement du bétail. Aux Sociétés d'Agriculture. Race Ayrshire.....	73
Chemins d'hiver. Prix pour la terre la mieux cultivée. Guano. Rendre les appartements confortables.....	75
INSTRUCTION AGRICOLE.—Un collège agricole en Alsace.....	74
◀ PROPOS DE LA PESANTEUR DE L'AVOINE.—Dr. Génand.....	75
Colonisation.	
LE DEBOISEMENT.—Étendue du territoire dévasté. Causes. Remèdes. Époques où les feux pour défrichements devraient cesser.—J. Poupore, M. P. P.....	75
Destruction de la forêt. Remèdes suggérés. Richesse de nos forêts. Moyens d'empêcher le déboisement. Ecole Forestière. Réserves sur les terres non concédées.—MR. L'ABBÉ BRUNET.....	76
CHEMINS MACADAMISÉS.—Extraits.....	77
Chemins à lisses en bois.....	78
Coin du Feu.	
Le Code Municipal. Système métrique en Angleterre. Allez vous enrichir. Prise.....	78
LES ZOUAVES CANADIENS.....	78
Feuilleton.	
LE PAYS DE L'OR.—Les requins. La rébellion..	78
Marchés de la Province.....	80

Extraits utiles mis à la portée de nos cultivateurs.

ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL.

Engraisser, c'est l'art de faire passer un animal maigre à l'état opposé en dépensant le moins possible; ou, en d'autres termes, c'est le faire arriver à un embonpoint excessif par les moyens les plus prompts, les plus faciles et les plus lucratifs.

DES DIFFÉRENTS DÉGRÉS DE MAIGREUR ET DE GRAISSE.

Il existe entre les deux extrêmes de maigreur et de graisse plusieurs degrés intermédiaires et de nombreuses nuances qu'il est utile de connaître et difficile de caractériser. Ainsi au manque d'embonpoint succède l'amaigrissement, qui amène la maigreur, après laquelle vient le dessèchement lequel se termine par le marasme que la mort suit de près. On dit qu'un animal *n'est pas en état* quand il commence à maigrir (c'est l'amaigrissement); *qu'il n'a pas de viande*, quand il est maigre, (c'est la maigreur); *qu'il est sec*, lorsque la maigreur est plus grande, (c'est le dessèchement); *qu'il n'a que la peau et les os*, lorsque la maigreur est extrême (c'est le marasme).

DE LA GRAISSE ET DE SES DIFFÉRENCES.

On se sert aussi de diverses expressions pour désigner les divers degrés d'embonpoint: ainsi, l'on dit d'un animal, *qu'il est en bon état, en chair, en bonne viande, gras, de haute graisse, et fin gras*. Ces six dénominations progressives n'ont pas besoin d'être définies. L'expression *en bon état* s'emploie plus particulièrement pour désigner l'état habituel d'animaux bien soignés, bien entretenus.

C'est de règle générale qu'il ne faut pas entreprendre d'engraisser un animal réduit au dernier degré de maigreur, quand même il ne serait atteint d'aucune maladie. Un tel animal a perdu le pouvoir de profiter de ce qu'il mange, et aura déjà trop dépensé pour acquérir seulement la faculté de prendre de l'embonpoint. Outre un premier emploi de fourrage en pure perte, il y a encore la chance de ne pas réussir; et cette chance sera d'autant plus défavorable que l'état de maigreur datera de plus loin.

La maigreur résultant de la vieillesse est une maladie incurable; c'est la *consomption sénile*.

Le jeune animal *émacié* (amaigri) avant d'avoir pris son accroissement est toujours à rejeter. Il est très-rare qu'il prospère, quelque soit la cause de son épuisement.

Quand la maigreur n'est pas causée par la mauvaise nourriture, le trop de travail, ou par une maladie aiguë, elle est le résultat de quelque vice intérieur, de quelque maladie sourde et longue, d'une affection chronique. Il ne faut pas entreprendre d'engraisser de telles carcasses, dont une espèce de fièvre lente dévore la chair et consume la vie. Ces maladies se désignent sous le nom de *consomption*; les animaux y sont sujets comme les hommes. La plus commune est la *phtisie tuberculeuse*, connue sous le nom de *pommelière*, c'est-à-dire de maladie de poumon. Les vaches fortes laitières en sont souvent atteintes. Cette maladie est difficile à reconnaître dans son principe; elle atteint lentement l'époque où elle devient évidente, et alors elle est ordinairement inguérissable.

Celui qui veut acheter pour engraisser doit rejeter tout individu plus maigre que la moyenne du troupeau; car ou il est malade, ou il se nourrit mal, ou bien il est d'un tempérament *sec*, c'est-à-dire, nullement propre à être engraisé. On ne peut jamais apporter une trop grande attention dans l'achat d'animaux destinés à l'engraisement. On doit mettre de côté tout animal à démarche nonchalante, et dont les mouvements sont sans aisance, la tête basse, le regard peu expressif, les yeux presque toujours fixes, enfoncés, d'un blanc mat, ou jaunâtre, avec les veines peu rouges. La peau terreuse, adhérente, sèche; le poil piqué et terné, s'arrachant facilement avec sa racine ou bulbe, sont aussi d'un fâcheux augure, ainsi que l'inflexibilité de l'épine du dos, quand on la pince; ou le soupir profond, lent et obscur que l'animal pousse en relevant l'échine après l'avoir pliée.

La toux ancienne, qu'il est plus facile de distinguer que de décrire, et une diarrhée habituelle n'indiquent rien de bon. Dans plusieurs cas de consommation les yeux sont beaux, brillants, et le regard expressif, mais peu mobile. Comme cet état réunit la majeure partie des signes énoncés précédemment,

on ne peut pas s'y méprendre. Tous ces symptômes ne sont jamais réunis ; plusieurs même appartiennent à des maladies différentes ; mais plus ils se trouveront en grand nombre, plus ils seront développés, moins il y aura d'espoir.

.....Lorsqu'on lève la peau d'un animal de boucherie, on n'aperçoit plus qu'un tissu blanc entourant et pénétrant tous ses organes, enveloppant les muscles ; ce tissu composé d'un assemblage de lamelles, [lamines très-minces] de filaments très-fins, mous, extensibles, entrecroisés en une foule de sens différents et laissant dans leurs intervalles des espèces de cases irrégulières, plus ou moins distinctes, nommées *tissu cellulaire*. C'est dans les interstices ou cases, qu'on appelle *cellules* de ce tissu que la graisse s'accumule.

A l'extérieur la graisse se trouve déposée par couches entre cuir et chair, quoiqu'en plus grande abondance dans les interstices des gros muscles, et comme par paquets près de la queue, au scrotum, (partie sexuelle,) au pli de la peau en avant de la cuisse, au bord antérieur (de devant) de l'épaule etc. ; à l'intérieur elle est déposée en grosses masses autour des reins (*les rognons*), sur les parois de l'intérieur du bassin, à l'épiploon (vulgairement la *coiffe*) au mésentère (vaste repli de la membrane séreuse tapisant la cavité du ventre, qui maintient les diverses portions du conduit intestinal), et en quantité plus petite à la base du cœur.

La graisse varie par le plus ou moins de consistance et de blancheur, qualités recherchées, qui dépendent de la nourriture, de la longueur du temps employé à l'engraissement, et de la différence de race. Celle qui couvre les rognons est plus compacte et plus blanche ; celle du mésentère, plus molle et plus jaune. La plus fine, la plus blanche, la plus délicate se trouve derrière les yeux, dans l'intérieur du canal de l'épine du dos, sous les muscles de la langue, entre les pointes des os de l'échine, etc., etc.

Les animaux qui ont mangé des fourrages secs, des farines ou du grain, ont la graisse plus ferme que ceux nourris à l'herbe, ou avec des fourrages-racines.

Dans quelques individus et chez quelques races elle est naturellement jaune.

Les jeunes l'ont plus blanche et de meilleur goût que les vieux. Quand les animaux ont souffert de fatigue ou de maladies aiguës, la graisse est jaune.

Les longs voyages, s'ils sont faits avec modération, diminuent le suif, fondent la graisse dans les chairs, rendent la viande plus également entrelardée, plus délicate, plus savoureuse et de meilleur goût.

Dans les cas de certaines maladies,

la graisse est blanchâtre, peu onctueuse, peu grasse ; elle a quelque ressemblance avec du lait caillé et pressé, avec du fromage blanc.

L'animal est dit *gras en dehors*, quand la surface du corps est couverte d'une couche de graisse plus ou moins épaisse ; et *gras en dedans*, lorsque les interstices des muscles sont garnis de graisse, lorsque la viande est bien *entrelardée*.

L'animal qui est *gras en dehors* sans l'être *en dedans*, trompe l'espoir de l'acheteur. Le gras en dedans sans gras en dehors, est plus rare, et trompe en bien. Quelques individus le sont en dedans et en dehors, sans avoir beaucoup de suif, sans avoir les rognons bien couverts. L'animal qui abonde en suif, c'est-à-dire, dont l'épiploon (la coiffe) est chargé de beaucoup de graisse, n'a pas le *rognon bien couvert* : telles sont ordinairement les bêtes qui ont beaucoup de ventre et la côte plate. Il y a au contraire peu *d'avant-suif* (suif de la coiffe) si le rognon est très-gras. La quantité de cet amas de graisse sur les rognons est très-variable ; on peut l'estimer en général à 30 lbs. dans l'état de gras à haute graisse, pour un bœuf de taille moyenne.

Le suif augmente beaucoup avec le fin gras. Enfin, quelques bêtes peuvent avoir beaucoup de suif quoique n'étant qu'à l'état gras, si elles ont été longtemps à l'engrais ; car sa surabondance est le produit de l'excessif embonpoint. Si l'engraissement est pressé, l'animal pourra être gras en dehors, se toucher bien partout, et ce pendant tromper l'attente de l'acheteur, parce qu'il le sera moins en dedans qu'il ne promettait, et n'aura que peu de suif.

Toutes ces qualités réunies constituent le *fin gras*. On nomme *suif vert* ou *suif en panne* la graisse refroidie après avoir été arrachée du corps. Le *suif en pain* est cette même graisse figée, après avoir été fondue pour la séparer des parties charnues.

La graisse des intestins, du mésentère, de l'épiploon, est ce que l'on nomme *l'avant-suif*, ou suif ou graisse de boyaux. Le suif qui provient de la graisse qui entoure les reins, est le meilleur (ce sont les *pannes*.)

§ II. DU CHOIX DES ANIMAUX DESTINÉS A L'ENGRASSEMENT.

L'engraissement du bétail est une des parties les plus importantes de l'agriculture. S'il n'est pas toujours la principale affaire des cultivateurs, il en est peu, ou plutôt il n'en est pas un parmi ces derniers, qui n'engraisse aucun animal. Toutes les bêtes qu'ils réforment doivent sortir de leurs étables pour aller à la boucherie. Si le cultivateur n'engraisse pas toujours pour vendre, il engraisse au moins pour produire la viande nécessaire à la nourriture de sa famille. C'est pour quoi il a toujours besoin de connaître

les conditions qui assurent le succès d'un bon engraissement, et les notions qui doivent le guider dans le choix des animaux à engraisser. Ces notions sont surtout nécessaires à ceux qui achètent des animaux maigres pour les engraisser, dans le but de tirer de leurs fourrages et de leurs grains un prix plus élevé, quand ces derniers sont en abondance et à bas prix, comme cette année, et que la viande se vend bien. Voici les renseignements, que donne le " Cours complet d'Agriculture et d'Économie rurale, " par MM. le Baron de Morogues, de Mirbel etc. etc., sur le choix des individus à engraisser.

L'âge le plus propre au développement de la graisse, à obtenir le *fin gras*, est celui où toutes les formes sont prononcées, où l'animal a acquis tout son développement. Alors la vie jouit de toute sa puissance d'action, et n'a qu'à conserver. La digestion est prompte, l'assimilation facile, et les pertes journalières peu considérables à raison des moyens réparateurs.

Pendant le jeune âge, la nature emploie le superflu des sucs nourriciers au développement précoce de l'individu ; alors les animaux arrivent facilement à l'état de bonne viande, et même au commencement de haute graisse ; mais outre qu'il est difficile de les pousser au-delà, c'est toujours à perte. Le tissu cellulaire est trop mou ; il est abreuvé de trop de sérosité (trop de matières aqueuses). La viande est tendre, mais elle est moins succulente. Le bouilli est meilleur et le bouillon moins bon, moins riche ; parce que *l'osmazôme*, (ou le principe qui donne au bouillon, son odeur, sa saveur et sa couleur propres) est en moindre quantité dans la viande des jeunes bêtes. La graisse, quoique blanche, fine, est moins compacte et moins grasse que chez les adultes. Enfin les animaux jeunes, quoique gras en dehors, le sont peu en dedans, et n'ont que peu de suif.

MEILLEUR AGE POUR ENGRASSER.

Après sept à huit ans pour les bœufs, quatre ou cinq pour les moutons, dix-huit mois ou deux ans pour les cochons, l'engraissement devient de plus en plus difficile ; la graisse est moins blanche, et la viande plus dure. Avec l'âge, le tissu cellulaire perd de son élasticité ; il durcit, les mailles se retrécissent et résistent à la distention ; toutes les fibres acquièrent de la rigidité ; la circulation se ralentit, les vaisseaux les plus ténus (petits) s'oblitérent, etc., etc. On comprend facilement que l'embonpoint n'est guère compatible avec cet état de choses.

PRÉPARATION A L'ENGRASSEMENT DES MALES.

Le taureau doit être castré au préalable pour faciliter l'engraissement, et pour changer la qualité de la viande.

de ; ce qui exige environ une année, quoique cinq à six mois suffisent pour les béliers, et pour les boucs à l'odeur si forte et si désagréable. Il faut observer que si la castration se fait par la torsion des cordons spermatiques, (méthode connue sous la dénomination de bistournage,) l'animal ressent, pendant que les testicules s'atrophient (diminuent) une douleur sourde qui l'empêche de devenir gras en dedans. Ainsi, l'amputation, de quelque manière qu'on la pratique, est préférable quand on engraisse dans la même saison. Si on ne veut finir l'engraissement que l'année suivante, le bistournage est à préférer, parcequ'il paraît moins dangereux. En France les bouchers font grand cas de cette différence. De deux moutons égaux, l'un coupé, l'autre bistourné, il paieront ce dernier moins cher. Cependant, si le mouton avait été bistourné, l'année précédente, cette différence de prix serait sans motif ; mais la chose est difficile à reconnaître.

Le taureau qui a beaucoup sailli devient rarement fin gras. Quoique bon en dehors, il ne l'est pas en dedans ; il couvre passablement les rognons, mais donne peu de suif. Il en est de même des vieux béliers que l'on tourne pour engraisser.

Les bœufs qui ont travaillé prennent plus facilement le fin gras.

De trois individus de même race, de même âge et à-peu-près de même taille, soignés et nourris de la même manière, l'un paiera plus que sa nourriture, il bénéficiera ; l'autre ne fera que solder sa dépense par le produit ; tandis que le troisième se mangera peu-à-peu. Ces trois individus seront conformés différemment.

L'expérience de tous les jours prouve cette diversité de dispositions ; cependant le connaisseur le plus exercé se trouve souvent en défaut. Les marques du bon à engraisser ne donnent que la probabilité et non la certitude.

(A continuer.)

(Extraits révisés pour la Semaine Agricole.)

I. J. A. M.

Congrès agricole de Nancy.

A propos des concours régionaux de 1869, les agriculteurs ont appliqué avec intelligence et succès le grand et fécond principe de l'initiative individuelle. Ils ont compris qu'ils devaient un peu s'occuper de leurs affaires, et que leurs décisions prises avec maturité ne pourraient manquer d'exercer une influence salutaire sur l'avenir de l'agriculture.

C'est par l'association des idées et des forces individuelles qu'il est seulement possible de résoudre les grands problèmes sociaux dont se préoccupent tous les esprits sérieux.

La Société des agriculteurs de France, sous le patronage de laquelle ont été tenus les congrès agricoles de Lyon, d'Aix, de Chartres, de Nancy, est donc appelée à rendre de grands services, pourvu qu'elle comprenne bien sa mission, qu'elle reste dans les limites qui lui sont tracées par les seuls intérêts de l'agriculture et de la prospérité des campagnes, et qu'elle ne se jette pas dans certaines coteries qui pourraient devenir tôt ou tard funestes. Nous espérons qu'il n'en sera point ainsi, car les hommes qui sont à la tête de cette grande société ont trop de tact, trop d'intelligence, pour se laisser entraîner dans une mauvaise voie.

Le congrès de Nancy, organisé par quelques hommes d'initiative, a été fort brillant ; on y rencontrait un grand nombre d'agriculteurs français et plusieurs agronomes étrangers qui ont été heureux de donner la preuve de toute la sympathie qu'ils éprouvent pour la France et pour son agriculture.

CULTURE AMÉLIORANTE.

La première question soumise au congrès a porté sur la culture intensive.

M. Lecouteux a pris le premier la parole. Dans une exploitation on trouve plusieurs éléments fixes, et un seul variable, celui qui se rapporte aux fumures : il s'agit donc d'augmenter les fumures sur une terre, sans changer les éléments fixes, et c'est ainsi que les produits s'accroîtront dans de larges proportions. Pour atteindre ce but, nous n'avons cessé de répéter à nos lecteurs qu'il était dangereux de disséminer les forces, et qu'il était toujours préférable de cultiver une moins grande quantité de terrain et de la cultiver dans les meilleures conditions possible.

Il est d'autant plus facile d'entrer aujourd'hui dans cette voie du progrès que les fumures ne peuvent plus faire, comme autrefois, défaut dans la ferme, car les engrais du commerce, les engrais chimiques, sont devenus un puissant auxiliaire qu'il faut largement employer. Il est donc important de posséder un capital d'exploitation suffisant, et tout homme sérieux qui s'engage dans une industrie quelconque doit prendre ses mesures pour pouvoir exercer cette industrie d'une manière fructueuse, ce qui n'aura jamais lieu sans argent, comme nous l'avons déjà démontré bien des fois.

DES DIVERS ENGRAIS.

M. le docteur Nessler, directeur de la station agronomique de Carlsruhe, cherche à prouver par des exemples que l'on peut améliorer les terres en faisant usage des terres tourbeuses et des tourbes mélangées aux cendres de bois.....

M. Limbourg, délégué de la Prus-

se Rhénane, fait savoir que dans sa localité les stations étudient et la composition chimique des engrais et les divers objets consacrés à la nourriture du bétail.

M. Jacotin, de Rethel, cite des expériences faites comparativement avec des engrais artificiels et des engrais naturels, et il en conclut avec raison que le fumier de ferme est le meilleur agent de fertilisation, à la condition qu'il soit convenablement traité.

M. Grandeau partage cette opinion ; mais il déclare que les fumiers de ferme n'étant pas suffisants, il faut bien avoir recours aux engrais chimiques et commerciaux.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question, et nous nous proposons de la traiter dans un article spécial.

MM. Misset d'Été, de Scitiaux de Greische, Jacotin et de Suzaincourt font connaître les bons effets obtenus par les semis en lignes : l'économie des semences se traduit par un assez gros chiffre ; les plantes sont, à la vérité, moins nombreuses, mais elles sont plus fortes et plus vigoureuses ; il est facile d'opérer dans les lignes des sarclages, même des binages, et de détruire ainsi toutes les herbes parasites.

SEMIS EN LIGNES.

M. Barral fait observer que le système des semis en lignes est largement pratiqué dans le Nord et que les cultivateurs en sont très-satisfaits ; mais il est essentiel de choisir la direction des semis. M. Fiévet, l'un des plus habiles et des plus intelligents agriculteurs du Nord, a adopté la direction du sud au nord et de l'est à l'ouest, car elle est favorable à la circulation de l'air et à la direction habituelle des vents.

DU TABAC.

M. Sainte-Claire Deville voudrait que les manufactures de tabac fussent dans les attributions du ministère de l'agriculture. Il serait fort important d'encourager et de perfectionner la production du tabac, tandis qu'on l'entrave par toutes sortes d'exigences ; au lieu de compter et de mesurer les feuilles, les agents des tabacs feraient bien mieux de signaler les engrais les plus favorables à la plante.

EMPLOI DU SEL

L'ordre du jour appelle la question relative à la dénaturation et à l'emploi du sel en agriculture.

M. Tachard reproduit le vœu émis par la Société des agriculteurs de France : le sel est une des matières premières de l'agriculture, et à ce titre il ne doit pas payer des droits exorbitants.

La théorie, déclare M. Sainte-Claire Deville, n'a pas complètement démontré l'utilité du sel au point de vue de l'alimentation du bétail et de l'a-

mendement du sol, mais il est certain que la potasse est fort utile en agriculture. Or, les eaux mères des salines contiennent une assez forte quantité de potasse, dont on ne peut faire aucun usage à cause du fisc ; ces eaux doivent être rejetées à la mer.

L'utilité du sel comme amendement est restée douteuse pour M. Ronna ; la question est fort contestée dans la Grande-Bretagne, où l'on a cependant fait de nombreuses expériences ; malgré cela, le sel est employé sur une large échelle par les cultivateurs de ce pays. Les blés donnent avec le sel une paille plus belle et un rendement plus régulier ; les résultats sont excellents pour les turneps. Le sel, pense M. Ronna, agit en décomposant les phosphates et les carbonates, il remplace la silice ; il est, d'ailleurs, très-utile dans les saisons sèches, car il attire l'humidité de l'air.

M. Nessler fait observer que dans le duché de Bade les paysans de la forêt Noire emploient le sel comme amendement et que les effets sont particulièrement sensibles sur le gneiss et le granit. On a pensé que la potasse était la seule cause des bons effets obtenus ; mais les eaux mères employées par les Badois ne contiennent en quelque sorte que des traces de potasse. Cette substance est fort rare aussi dans le sel gemme [des mines]. Il est donc assez difficile de savoir de quelle façon agit le sel sur la végétation.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitants des campagnes font un grand usage du sel pour leurs animaux depuis un temps immémorial, et qu'ils s'en sont toujours bien trouvés ; or, il existe de grandes corrélations entre les animaux et les végétaux ; donc, si les premiers ont besoin de sel, les seconds pourraient bien se trouver dans le même cas. Tout n'est pas fini lorsque la chimie a fait usage de son creuset ; la nature a des secrets qu'il est souvent fort difficile de pénétrer, et alors même que l'on ne trouve pas trace de sel dans une plante, il ne faut pas conclure que le sel ne facilite pas certaines combinaisons qui nous sont inconnues.

A. DE LAVALETTE.

Revue d'Economie Rurale.

Le chaulage des terres.

M. Elie Jalenques, France donne des détails intéressants relatifs au chaulage des terres, qui est absolument nécessaire dans quelques localités où l'élément calcaire fait défaut. Dans certaines contrées on ne mange que du pain noir précisément parce que le sol n'est pas chaulé dans de bonnes conditions, et que le froment ne trouve pas pour se nourrir convenablement les éléments dont il a besoin.

Des essais de chaulage avaient été faits, il y a plus de trente ans, par M.

le Comte de Saignes ; la chaux coûtait 20 sous par 100 lbs., ce qui était fort cher ; elle ne vaut plus maintenant que 15 sous.

Pour faire entrer les habitants du pays dans la voie du chaulage, le comice agricole distribuait des bons de chaux à titre d'encouragement.

La commune de Montredon ne pouvait suffire à son alimentation il y a vingt ans ; à cette époque, les habitants ne cultivaient que du seigle : depuis qu'ils font usage de la chaux, ils mangent du bon pain et exportent du froment.

Dans les bonnes terres à seigle du canton de Maurs qui ont été chaulées, le rendement en froment a été toujours supérieur en quantité au rendement de quantité en seigle ; dans les terres les plus ordinaires, le rendement a été au moins égal.

Il y a toujours bénéfice à cultiver le froment à la place du seigle, en supposant que le rendement soit le même, soit 10 à 15 minots par arpent seulement, car le prix du blé est toujours plus élevé que celui du seigle.

QUANTITÉ DE CHAUX NÉCESSAIRE.

M. Elie Jalenques pense que deux tonnes de chaux, suffiraient pour obtenir le résultat que nous venons d'indiquer, mais il conseille de l'employer à plus forte dose, soit 3 tonnes.

Il est impossible, d'ailleurs, de déterminer d'une façon absolue les quantités absolues pour chauler une terre, car ses quantités dépendent de la qualité de la chaux, de la nature du sol, des plantes que l'on veut cultiver, etc., etc. ; mais dans tous les cas, il est important d'étendre la chaux sur le sol de la façon la plus égale possible.

Le chaulage peut être forcé sur les terres argilo schisteuses et porté jusqu'à 4 tonnes ; les terres un peu légères sont moins exigeantes, surtout dans les pays où la pluie n'est pas fréquente.

Dans un sol de bruyère, sans consistance, sillonné de gerçures par la moindre gelée, un sol enfin mauvais sous tous les rapports, où l'on ne pouvait pas croire qu'il fût possible de cultiver le froment, la chaux a fait merveille et la récolte de blé a été excellente.

Il en a été de même pour les plantes fourragères, particulièrement pour les trèfles, sans compter les plantes sarclées telles que : pommes de terre, betteraves, etc.

La chaux réussit même parfois très-bien dans des terres où l'élément calcaire domine déjà, ce qu'il faut probablement attribuer à ce que la chaux qu'on jette sur le sol se trouve à un état de division qui rend l'assimilation par les plantes plus facile.

On sait que la poussière de chaux est un spécifique contre les limaces.

D'un autre côté, le lait de chaux détruit les insectes qui font tant de mal aux pépinières ; il suffit pour cela d'asperger les arbustes. On assure qu'une corde de paille mise en ceinture autour des sujets nouvellement greffés empêche les fourmis d'aller dévorer les jeunes pousses.

LA CHAUX NE REMPLACE PAS LE FUMIER.

Il ne faudrait pas croire que la chaux peut tenir lieu de fumier ; c'est le contraire qui se produit. La chaux décompose facilement et rapidement les matières animales et végétales ; elle peut donc, en quelque sorte, être considérée comme un apéritif, et, par conséquent, il ne faut pas craindre de fumer largement les terrains chaulés. Agir ainsi c'est seulement faire des avances de fonds productives : la terre n'est pas ingrate, elle rapporte presque toujours un gros intérêt des capitaux qui lui sont confiés. alors surtout que ces capitaux sont employés avec intelligence et par conséquent à propos.

COMPOSTS.

Il est important de pratiquer convenablement le chaulage. M. Jalenques conseille de mettre en tas, pendant toute l'année, les boues des chemins, les vases d'étang, les curures des fossés et tous les détritifs qu'on laisse le plus souvent perdre dans la ferme ; on fait alors des couches alternatives, composées de chaux grasse, autant que possible, et de ces diverses matières. Au bout de quelques mois, on recoupe le tas ; le mélange devient ainsi fort intime, il n'y a plus alors qu'à le répandre régulièrement sur le sol.

Certains cultivateurs un peu négligents déposent la chaux en tas sur la terre et puis ils la laissent exposée à toutes les intempéries de la saison ; c'est une faute : la chaux s'épuise de cette façon et ne produit plus les mêmes effets.

Les tas de chaux placés sur le sol doivent être soigneusement recouverts d'une couche de terre ayant au moins 4 pouces d'épaisseur ; il importe de surveiller le travail de la fermentation et de boucher les crevasses au fur et à mesure qu'elles se produisent. On reconnaît que la chaux est entièrement éteinte lorsqu'on peut enfoncer sans difficulté un bâton dans le tas, ce qui a lieu au bout de huit à quinze jours, suivant la qualité et la nature de la chaux.

Lorsque la chaux est réduite en poussière fine, on la mélange avec la terre dont elle était recouverte et on répand le tout sur le sol.

La chaux agit avec plus d'efficacité lorsqu'elle est enterrée depuis quelques temps, car son assimilation par les plantes est alors plus facile ; son action se fait cependant tout de même sentir lorsque l'enfouissement n'a

lieu qu'avec le dernier labour, ou bien même en recouvrant les semailles.

Or, il faut savoir que cinq tonnes de chaux, répandues sur un arpent ne forment qu'une épaisseur d'une demiligne; il est par conséquent bien difficile d'égaliser une si faible épaisseur. Il est donc nécessaire de faire des tas égaux placés à des distances égales.

SEMOIR.

Nous nous souvenons d'avoir vu dans le temps un appareil propre à semer la poussière de chaux de la façon la plus régulière. C'était une espèce de grand tamis rapproché de terre, porté sur des roues et traîné par un cheval. Ce cadre-tamis était rempli de poussière de chaux; le mouvement qui lui était imprimé lui faisait subir de petites oscillations, et la chaux tombait ainsi sur le sol de la façon la plus régulière. Cet appareil doit, il me semble, rendre des services. Quand on fait un travail quelconque, on ne saurait prendre trop de précautions pour qu'il soit fait le mieux possible.

L. DE VAUGELAS.

Revue d'Economie Rurale.

Les chemins d'hiver.

Mr. l'Editeur,

Le sujet que je veux traiter est aujourd'hui de la plus grande actualité. Dans la *Semaine Agricole* du 18 novembre vous abordez la question et vous ajoutez que "ceux" qui ont pensé au sujet vous obligeront en vous faisant connaître leurs vues au plus tôt? Voici donc ce que le résultat de cinq années d'expérience nous enseigne à ce sujet; et pour preuve de l'efficacité du procédé que je suggère à vos lecteurs, je les invite à venir, par une de ces belles journées d'hiver qui suit de deux ou trois jours ces grandes tempêtes de Janvier ou Février, faire une agréable promenade à Terrebbonne. Ils y trouveront de magnifiques hôtels pour les recevoir et des dîners succulents qui les attendront. A leur retour demandez-leur des nouvelles du chemin à barrière de Terrebbonne à St. Vincent de Paul, et je puis d'avance vous répondre qu'ils s'évertueront à publier que le chemin est aussi beau en hiver qu'en été c'est à dire parfait.

Mais, me dira-t-on: Quel est donc votre secret? vous dépensez sans doute des sommes fabuleuses pour parvenir à votre but. Il serait impossible à de simples particuliers de faire un semblable sacrifice. Si c'est là votre secret nous chercherons un procédé plus économique.

Votre réponse sera logique si votre proposition est vraie; mais attendez et jugez; surtout mettez en pratique ce que je vais vous dire et vous m'en donnerez des nouvelles.

D'abord, il est admis en principe qu'il faut abattre les clôtures de chaque côté des chemins, dès le 25 Novembre et baliser suivant la loi tous les chemins en général, avant les grandes gelées de l'automne. Si en quelques endroits vous ne pouvez vous servir de clôtures à perches ordinaires, qu'on peut facilement défaire, je vous engage à construire des clôtures pleines en planches, de 4 à 5 pieds de hauteur, parfaitement jointes, car il est prouvé que ce système n'amasse pas les neiges, tandis que la clôture à claire-voie est celle qui les amoncelle d'avantage vu la facilité avec laquelle le vent s'y fait jour.

Dans les endroits où ce mode de clôture est trop dispendieux en raison des longues distances à clôturer, il ne s'agit, dès qu'il y a assez de neige, dans les champs et qu'un dégel se présente, que de construire, à la mode des petits enfants, de longues clôtures en neige, aux endroits où le vent s'engouffre dans les gorges du terrain ou dans le voisinage des bâtisses ou autres obstacles où la neige s'amoncelle tous les ans; mais il faut construire ces clôtures artificielles à une distance de 25 à 30 pieds du chemin, et du côté où l'effet du vent se fait sentir davantage. Par ce moyen la neige s'accumule le long de ces remparts et le chemin est débarrassé de ces bancs de neiges insurmontables. Le vent de nord-est est dans ce pays le cauchemare des *pelleteurs* qui trouvent dans ces clôtures artificielles, un bouclier parfait et peu dispendieux. Ces clôtures étant faites avec discernement tout n'est pas fini, la neige tombera en abondance mais également sur le chemin, et formera un obstacle qu'il faut éloigner immédiatement. Voici le grand remède.

Jusqu'à ce que la neige atteigne une épaisseur de 15 à 18 pouces il faut à la suite de chaque bordée et même pendant la tempête s'il neige beaucoup passer un rouleau que, suivant sa grosseur et la quantité des obstacles, 3 ou 4 chevaux peuvent traîner facilement. Le chemin est roulé à droite en allant et à droite en revenant en observant que le rouleau doit passer deux fois sur le milieu du chemin ce qui aura le double effet de durcir la voie déjà fréquentée par les voyageurs, d'arrondir le chemin en le soulevant du milieu et de l'affaisser chaque côté, en raison inverse.

Ce procédé préliminaire a l'effet de présenter une surface élevée et arrondie à l'action du vent qui balaye continuellement les neiges au fur et à mesure quelles tombent, et au printemps le milieu du chemin qui est devenu un pont de glace, oppose une résistance opiniâtre aux rayons du soleil, empêche la voie de se creuser et nous délivre des cahots et pentes si ennuyeuses pour les voyageurs.

Outre ce bienfait indéniable, le mi-

lieu du chemin présente un point d'appui solide à la herse qui ne peut creuser le chemin comme cela arrive dans toutes les campagnes où cet instrument est en usage.

On remarque sur le chemin de Terrebbonne qu'en plein hiver, aussitôt que la herse est passée il reste un chemin uni de douze pieds de largeur, chaque côté duquel la neige forme un plan incliné qui fait disparaître ce rebord que font ordinairement les herses à neige et ce chemin est toujours plus élevé que le niveau des champs voisins; Pourquoi cela? C'est qu'aux extrémités inférieures de la herse, on y a ajouté deux ailes découpées en véritable forme de plumats, qui s'ouvrent à angle obtus, et qui ont l'effet de former ce chanfrein en éparpillant les neiges que la herse a séparées. Par ce moyen la neige poussée par le vent, ne s'amasse plus au pied de ces rebords qui ont toujours été un obstacle insurmontable à l'emploi des herses.

Il n'est pas nécessaire que la herse soit pesante, il suffit qu'elle soit forte et solidement ferrée pour faire un chemin modèle comme celui de Terrebbonne.

Voilà, M. l'Editeur, le résultat des expériences que je suis heureux de communiquer à vos nombreux lecteurs, dans l'espoir qu'ils mettront en pratique les améliorations que je viens de signaler.

Ci-joint, je vous envoie le plan de la herse à neige (améliorée) telle qu'employée sur le chemin à barrières de Terrebbonne afin d'en encourager l'usage dans cette province pour le plus grand bien du public voyageur. Terrebbonne, 2 Décembre, 1869.

J. C. A.

Notes sur l'Agriculture par le Père Grognon.

FERME MÉCHI.

Le fait suivant démontre ce que peuvent en agriculture le savoir faire et le capital. Nous l'avons dit bien des fois, la culture des terres est aussi lucrative que toutes les autres industries, mais il faut bien s'y prendre et donner au sol tout ce dont il a besoin pour produire de fortes récoltes; en d'autres termes, pour tirer profit de la culture il est nécessaire de posséder une instruction et un capital suffisants. C'est ainsi, d'ailleurs, que les choses se passent en Angleterre, aussi les domaines donnent-ils presque toujours de gros revenus.

M. Mechi, dont le nom est bien connu du monde agricole, cultive en Angleterre la ferme du Tiptee-Hall, composée de 180 arpents seulement: la quantité du sol cultivé ne fait pas toujours la richesse, il s'en faut. En 1868, la production de cette ferme a donné les chiffres suivants:

Blé, 3359 minots, Orge, 200 minots,

Avoine, 29, Fèves, 130 minots ; — foin, trèfles, 4400 bottes (de 15lbs), betteraves 33,000 lbs. Le produit brut par arpent a été de \$55 ; le produit brut en viande, de \$23 par arpent ; soit un total de \$78 par arpent et de \$14,140 pour le domaine.

La main-d'œuvre a coûté \$12 par arpent ; les grains et les tourteaux pour la nourriture des bestiaux ont occasionné une dépense par arpent de \$16 ; c'est-à-dire \$28 par arpent et \$5040 pour les 180 arpents ; il faut ajouter à cette somme l'intérêt du capital d'exploitation s'élevant à \$730 ce qui forme un total de \$5770 de dépenses ; il reste par conséquent un bénéfice de \$8370, soit \$46½ par arpent.

Le bétail de la ferme se composait de 40 bœufs et de 225 moutons, ce qui représentait à peu près une tête de gros bétail par trois arpents.

Ces résultats sont splendides, et il est bien rare qu'on les obtienne dans une exploitation française ; cependant notre sol et notre climat sont généralement supérieurs au sol et au climat de la Grande Bretagne. Nous l'avons répété bien des fois : *tant vaut l'homme, tant vaut la terre* ; et nous avons même ajouté que l'instruction constituait un puissant moyen de crédit, car le capitaliste aime assez confier son argent à des hommes intelligents et capables de bien conduire les travaux de la ferme.

Si on le voulait sincèrement, la France (et le Canada) deviendrait bien vite le pays le plus riche et le plus prospère du monde. On a dit bien des fois avec quelque vérité : *vouloir, c'est pouvoir*.

UN EXEMPLE D'INITIATIVE.

On dit, avec raison, que les agriculteurs doivent s'occuper de leurs affaires et surtout avoir cette initiative qui donne toujours d'excellents résultats. Mais la fortune et la propriété sont tellement divisées en Canada comme en France, qu'il est bien difficile le plus souvent de former un capital pour soutenir une œuvre d'utilité publique.

Ce n'est point ainsi que les choses se passent en Angleterre. En voici un exemple :

La Société royale d'agriculture d'Angleterre vient de tenir à Manchester un magnifique concours auquel ont pris part les grands constructeurs et les plus intelligents éleveurs d'outre Manche. On y trouvait plus de 8,000 instruments ou appareils agricoles, 397 animaux appartenant à l'espèce chevaline, 370 à l'espèce bovine, 694 à l'espèce ovine, 164 à l'espèce porcine ; toutes ces bêtes étaient d'une beauté remarquable.

Pendant plusieurs jours, l'affluence des visiteurs a été très-considérable ; chacun voulait voir, se rendre comp-

te, s'instruire par ses yeux et trouver un modèle à imiter.

Le prix d'entrée avait été fixé à 6 shil. pour le premier jour : eh bien ! malgré ce prix élevé, on a compté plus de 12,000 visiteurs, et les organisateurs ont ainsi réalisé une somme de \$5,000 ; le second jour, on payait 3 shil. et le nombre des entrées a dépassé 42,000.

La recette a donc été de \$311,600 soit en deux jours une recette générale de \$56,500.

Ces chiffres sont plus éloquentes que tous les commentaires auxquels nous pourrions nous livrer, et ils démontrent que les Anglais comprennent tous les bienfaits de l'initiative et qu'ils savent les mettre largement en pratique, ce qui est le plus important.

En France, on aurait bien de la peine à obtenir de semblables résultats, ou plutôt, disons-le franchement, on ne les obtiendrait jamais. Que l'on ouvre un concours semblable dans l'une des villes de France, et les recettes auront bien de la peine à atteindre 3 à \$4000.

Les Anglais savent que l'agriculture est la première de toutes les industries ; nous ne le comprenons pas encore. Nous sommes dans la période des idées, des grands mots ronflants ; les Anglais sont arrivés déjà, depuis longtemps, à la période d'application, aussi leur production est-elle deux fois au moins plus considérable que la nôtre.

Ah ! si nous voulions, nous pourrions. Qu'on s'en souvienne bien.

COUPER LES FOURRAGES AVANT LEUR FLORAISON.

Nous avons déjà bien des fois cherché à faire comprendre combien il était important pour les habitants des campagnes de couper les fourrages pendant leur floraison ; car, en définitive, il faut tâcher d'obtenir un fourrage qui contienne la plus grande quantité possible d'éléments nutritifs. Or, le jeune trèfle bien sec contient jusqu'à 30 p. 100 de matières azotées ; coupé peu de temps avant sa floraison, il en renferme 24 p. 100, et seulement 20 p. 100 quand il est fauché pendant la floraison. La quantité d'azote diminue sensiblement, et n'est plus que de 18 p. 100, et même moins lorsque la fleur est complètement passée.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue un autre fait : à mesure que la proportion des substances azotées diminue, celle des matières sèches et des fibres ligneuses augmente, et par conséquent les animaux profitent beaucoup moins, au double point de vue de la croissance et de l'engraissement, lorsqu'ils sont nourris avec des fourrages trop mûrs, tandis que la production des os et des cartilages devient beaucoup plus active.

Voilà des faits qui méritent une attention sérieuse de la part des cultivateurs.

ÉPIDÉMIE.

— La fièvre aphteuse (ulcère qui vient dans la bouche et qui gagne tout le système) fait toujours des ravages et se répand dans toutes les parties de l'Europe. Un arrêté du lord lieutenant de l'Irlande décrète, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, la prohibition de l'importation, dans tout ce royaume, des animaux appartenant aux races bovine, ovine, porcine, caprine et généralement de tous les ruminants. Cette défense s'applique aux animaux qui viennent d'Espagne et de Portugal. L'importation des béliers est seule autorisée, sous certaines vérifications préalables.

Les périodes d'abondance et de disette.

La production du blé et de toutes les autres denrées subit nécessairement les lois de la nature. Le songe expliqué par Joseph contient une vérité éternelle ; depuis plus de 3500 ans, les vaches grasses ont toujours été dévorées par les vaches maigres.

Voici à ce sujet des renseignements très-curieux démontrant qu'aux périodes d'abondance succèdent toujours des périodes de disette et que, depuis 1816, époque de la création des états de douane, nous avons vu alternativement passer en France cinq ou six années de disette, et cinq ou six années d'abondance.

On compte 7 périodes depuis 1816
1^{re} période, disette 6 années, 1816 à 1821.

L'excédant des importations sur les exportations de blé, ayant coûté à la France \$35,000,000.

2^e période, abondance 6 années, 1822 à 1827.

L'excédant des exportations sur les importations, dont le produit a été de \$4,000,000.

3^e période, disette 5 années, 1828 à 1832.

L'excédant des importations sur les exportations, à coûté à la France \$42,000,000.

4^e période, abondance, 5 années, 1833 à 1837.

Excédant des exportations sur les importations dont le produit a été de \$3,000,000.

5^e période, mixte 2 années de disettes, 3 années d'abondances.

L'excédant des importations sur les exportations, ayant coûté à la France \$5,700,000.

6^e période, disette, 5 années, 1843 à 1847.

Excédant des importations sur les exportations, ayant coûté à la France \$103,000,000.

7^e période, abondance, 5 années, 1843 à 1852.

Excédant, pendant les quatre premières années, des exportations sur les importations, ayant produit \$36-000,000.

En résumé 18 années de disette ont donné une importation de blé, coûtant \$190,000,000 ; le prix moyen de l'hectolitre (2 $\frac{1}{2}$ minots à peu près) importé a été de \$5 ; et 18 années d'abondance ont fourni une exportation valant \$53,600,000 le prix moyen de l'hectolitre (2 $\frac{1}{2}$ minots à peu près) exporté n'a été que de \$3.

En tenant compte des disettes de 1852, 1855, 1862 et 1867, on trouve que c'est 240 millions de piastres qu'a coûtés ce commerce d'échange, et on voit que nous envoyons à l'étranger pour \$3 ce que nous lui payons ensuite \$5.

Ces chiffres démontrent deux choses de la façon la plus évidente. Il est important d'abord d'améliorer les procédés agricoles et d'organiser notre industrie principale, afin qu'elle donne des quantités plus considérables de blé et d'autres produits, et la chose n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire : les résultats acquis en Angleterre et en Belgique sont là, d'ailleurs, pour le démontrer.

En France, la production d'un arpent ne dépasse pas en moyenne 13 à 14 minots de blé ; dans la Grande-Bretagne et dans la Belgique, elle s'élève de 20 à 23 minots : c'est donc presque le double. Or, en supposant seulement que l'on parvint à obtenir en France 20 minots à l'arpent, nous arriverions à un accroissement de récolte de 40 à 45 millions d'hectolitres, et certes il y aurait de quoi suffire largement à notre alimentation et faciliter celles de nos voisins. Au lieu d'importer, nous exporterions toujours, et le bilan agricole de la France se solderait par des bénéfices sérieux.

[Ce qui est dit de la France fut également s'appliquer à cette Province dont la moyenne n'atteint pas 10 minots de blé par arpent et qui importe la plus grande partie de blé et de la farine nécessaire à son alimentation. Note Ed.]

Que l'on entre donc largement dans la voie des améliorations agricoles ; au lieu de donner à d'immenses capitaux une destination tout à fait improductive, formons un capital agricole important, afin que les animaux de choix, les bons engrais et les instruments perfectionnés ne fassent jamais défaut dans la ferme ; donnons une instruction professionnelle aux enfants de la campagne, afin que, parvenus à l'âge adulte, ils puissent faire usage avec profit de ces trois grands facteurs de l'industrie agricole.

Tout est là, qu'on se le persuade bien. La France [comme cette Province] ne peut être riche et prospère que par l'agriculture, parce que les matières premières sont la base de l'a-

limentation publique, de l'industrie et du commerce.

De 1816 à 1867, c'est-à-dire pendant l'espace de cinquante ans environ, nous avons payé à l'étranger une dime de \$240,000,000. Si l'agriculture s'était trouvée dans des conditions satisfaisantes, si la production du blé et des autres denrées avait largement dépassé les besoins de la consommation, non-seulement nous aurions conservé les 240 millions dépensés, mais nous aurions versé dans nos caisses des sommes très-considérables ; les disettes n'auraient pas amené des crises financières, industrielles, commerciales, et la France, riche, prospère, se serait incontestablement placée à la tête de toutes les autres nations.

Ces chiffres démontrent encore qu'il faudrait s'habituer en France à faire des réserves afin de disposer dans les mauvaises saisons d'une partie au moins de l'excédant des bonnes années et de rétablir ainsi l'équilibre, sans avoir à supporter de trop grands sacrifices. Et certes il serait bien facile d'atteindre ce but en construisant des greniers conservateurs qui ont été tellement perfectionnés qu'ils sont entièrement passés dans le domaine de la pratique.

Il ne faut donc pas que l'Etat et les particuliers craignent de s'imposer des sacrifices pour donner à l'agriculture le rang qu'elle devrait occuper depuis longtemps, car c'est par l'agriculture que l'on peut arriver à la vie à bon marché et au développement le plus large de l'industrie et du commerce.

A. DE LAVALETTE.

Les racines de chien-dent.

Nous trouvons la lettre suivante dans les excellentes Affiches agricoles de M. Victor Chatel :

A Monsieur Chatel, à Valcongrain.

Le Châlet, 1er Juin 1869.

" Monsieur,

" A votre écrit sur l'application de la racine du chien-dent à la nourriture des chevaux, permettez-moi d'ajouter ce qui suit :

" Durant le séjour que nous avons fait à Naples, nous avions une voiture à l'heure ou à la journée. On sait comment vont ces pauvres *chevaux morts* (selon la juste expression d'Alex. Dumas dans son *Corricolo*). Ils sont petits, chétifs, maigres, mais pleins d'ardeur. Leur peau, sans écorchure, est propre et luisante. Ils ne reçoivent guère de soins. Pourquoi les brosser quand le *lazzarone* ne se peigne pas ?... Cependant il n'est point de pays où les courses se fassent avec plus de célérité. Le galop est presque

la seule allure pour voiturier *Votre seigneurie*. Une fois attelé, le coursier est là sous le brancard jusqu'à la fin de sa journée, dont la dernière heure passe souvent minuit.

" Savez-vous de quoi se compose la nourriture d'une journée aussi laborieuse ?... de chien-dent !... J'ignore si on leur donne autre chose pendant le peu de temps qu'ils passent à l'écurie ; mais il est certain qu'ils ne reçoivent tout le jour qu'une poignée de cette racine, aux instants où le voyageur s'arrête pour visiter les curiosités de ce pays enchanté. Puis on les fait boire, en passant, aux fontaines publiques. On ne les débride pas. A la vérité ces intéressants animaux ne connaissent pas le supplice du mors ; on le remplace par un autre qui nous a paru moins dur. Au mors est substituée une bande de métal, sorte de levier articulé posé en travers sur le nez du cheval. Si l'on tire sur les guides attachées aux extrémités du levier, la pression que celui-ci exerce sur les naseaux de l'animal le dirige ou le retient quand il s'emporte ; car il s'emporte quelquefois.

" La racine a été lavée, le cocher en pousse une petite botte dans le coffre de son siège, et tout est dit.

" Vous m'avez rappelé ces faits que j'avais perdus de vue. Je voulais vous en entretenir plus tôt, mais je n'en ai pu trouver le temps.

" Le chien-dent est un émollient, comme vous le savez, auquel le vulgaire attribue une valeur que la science lui refuse. C'est un remède anodin. Cependant le chien, le chat, en font usage. Comme sa racine est féculente et sucrée, elle plait aux chevaux et convient à leur nourriture. Ainsi que la carrote, ils la mangent avec sensualité. L'une comme l'autre rendent leur peau brillante. Elles produisent les mêmes effets par les mêmes causes et doivent tout particulièrement convenir aux chevaux souffrants ou fourbus.

" Si, au lieu de jeter dans les chemins ou de brûler la racine de chien-dent, comme on le fait ici, on la lavait pour la distribuer à l'écurie, elle rendrait de bons services et rembourserait largement la dépense du sarclage.

" Pour avoir à Naples cette plante en aussi grande quantité, il faut qu'on la cultive. Où et comment ? je l'ignore. Ne pourrions-nous utiliser nos terrains incultes en y plaçant des racines de chien-dent en piquet ou à la houe, c'est-à-dire à peu de frais, ou encore en semer de la graine ?

" Vous apprécierez, monsieur, si ces quelques observations méritent un moment de votre attention.

" Agréez, etc. "

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTREAL, 9 DECEMBRE 1869.

Agriculture et Colonisation.

Nous publions aujourd'hui des extraits de l'excellent discours de L'Honorable Mr. Le-Maire en réponse à l'adresse du Lieut. Gouverneur de cette Province. Nous nous permettons d'en souligner quelques lignes afin de mieux faire ressortir certaines vérités que personne ne devrait ignorer. Quant aux compliments adressés à l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, il n'y a que ceux qui ont été forcés de voyager dans les bois pendant l'été qui peuvent les apprécier justement. Les efforts des Honorables MM. Archambeault et Ouimet pour connaître par eux-mêmes les divers besoins de nos nouveaux colons, afin de suggérer à la Législature, avec connaissance de cause, la meilleure manière d'assurer la colonisation de nos immenses forêts, ne sont pas de ces travaux ordinaires qui doivent passer sous silence; ce sont de ses œuvres qui iront à la postérité et qui assureront à ces hommes, comme à leurs collègues, une belle place dans l'histoire de notre pays. Pour notre part, si nous sommes convaincu de l'immense avantage que nous donne la Confédération, en permettant aux véritables patriotes Canadiens de s'occuper, sans obstacle, du progrès des diverses Provinces, d'un autre côté nous ne pouvons trop admirer la sagesse, le zèle et le patriotisme d'un ministre qui, dans si peu de temps, a su étudier à fond les mesures d'une importance vitale pour la notre, et qui ne perd aucun instant pour nous les mettre à exécution.

Voici ces extraits :

" LA RÉCOLTE

de cette année a fait revivre l'espérance dans le cœur des colons, et on ne peut en être trop reconnaissant au Tout-Puissant. L'aisance dans les familles, l'éloignement de la misère et de la pauvreté, résultat de cette abondance de récolte, raniment le courage et entretiennent l'espérance pour l'avenir. En effet, de toutes les parties du pays, on a constaté que les travaux durs et pénibles de l'agriculteur avaient été couron-

nés d'un bon succès, et avaient obtenu un résultat dont il a raison d'être satisfait.

" A la dernière session, il a été adopté des

LOIS CONCERNANT L'AGRICULTURE.

Le nouveau système qui a été inauguré, rencontre l'approbation générale. Le Conseil Agricole a déjà commencé ses importants travaux et le pays attend de ces sages délibérations d'heureux résultats. *C'est, en effet, l'agriculture que nous devons le plus encourager dans le pays*, et tous les efforts que fera le gouvernement dans cette voie, seront accueillis avec faveur et empressement. Les argents qui ont été et seront votés à cette fin, sont des encouragements dignes de ceux qui sont appelés à aider à la prospérité générale.

Il en est de même de là

COLONISATION.

Sillonner notre province de bonnes routes est un grand pas dans la voie des améliorations, et pour ma part je verrais avec plaisir le gouvernement s'occuper d'un projet, qui aurait pour but de macadamiser une ou plusieurs grandes routes, dans cette province.

Mais pour le moment, c'est vraiment avec joie que nous avons vu que les

CHEMINS DE COLONISATION

commencés ou entrepris avant ou depuis la dernière session, ont été poussés avec vigueur et que le gouvernement paraît veiller avec sollicitude sur l'exécution de ces chemins. *Nous avons vu que le digne chef du département de l'agriculture et de la colonisation, notre commissaire des Travaux Publics, s'est imposé la tâche fatigante et pénible de visiter lui-même ces chemins de colonisation. Un tel zèle mérite une mention publique*, dans le but d'encourager le gouvernement dans sa bonne politique à cet égard et l'Hon. Commissaire à continuer une œuvre aussi bien commencée. En effet, voir de ses yeux à toujours été et sera un moyen plus sûr d'amener à bonne fin, une entreprise quelconque.

L'ÉDUCATION

continue à prospérer et à avancer et si les efforts et les sacrifices que nous faisons pour la prospérité matérielle du pays, sont légitimes et louables, à plus forte raison ne doivent-ils pas l'être ceux qui, ont pour principal motif l'avancement de l'instruction : faire disparaître l'ignorance par une bonne éducation primaire, orner l'esprit par une instruction plus forte, sont des éléments de prospérité dignes de tous nos efforts, comme de toutes nos sympathies.

" Lorsque les lois autorisant les

SOCIÉTÉS DE COLONISATION,

ont été adoptées, je ne croyais pas qu'el-

les dussent recevoir une exécution aussi prompte. Plusieurs de ces sociétés ont été fondées sous l'opération de ces lois. Il me semble que c'est bien un des moyens les plus efficaces d'encourager nos compatriotes, de toute origine, à rester parmi nous. Chaque citoyen peut, à l'aide de ces sociétés, contribuer sans de trop grands sacrifices, au maintien de notre population, tout en aidant ceux que le courage, comme l'amour du sol et le patriotisme dirigent vers nos forêts, dans le but de les abatre, pour faire des établissements capables de rivaliser avec ceux de leurs frères. Les chemins de Colonisation, l'encouragement de l'agriculture, l'avancement de l'instruction publique et de nos sociétés de colonisation, sont un des meilleurs (sinon le plus sur), moyens de faire prospérer notre pays. Pour ma part, je verrais avec plaisir, le Gouvernement encourager davantage, si cela est possible, les sociétés de colonisation, que je considère appelées à faire un bien réel dans le pays.

" Il en est de même des

CHEMINS A LISSES EN BOIS

et des voies ferrées.

" Je ne parlerai pas des avantages de ces grandes voies de communication. Le pays les a déjà jugés, en les appréciant, et l'élan d'un bon nombre de nos municipalités, pour encourager ces chemins, est une garantie de leur exécution. Le Gouvernement, en mettant, comme il l'a fait, la caisse publique à contribution, pour les aider, a démontré qu'il reconnaissait l'utilité de ces routes, sans obérer le trésor d'une manière extravagante, mais toujours dans le but d'offrir un encouragement aussi judicieux que profitable, pour aider le parachèvement de ces sortes d'entreprise.

" J'ai signalé les divers moyens en notre pouvoir, pour faire avancer la Colonisation. Depuis assez longtemps on parle de l'existence d'étendues de terrains situés au delà des Laurentides. Notre pays, déjà si grand, demande de plus grands développements. Si les

VALLÉES DE LA MANTAWA

du St. Maurice, de l'Ottawa, de la Gatineau et du lac St. Jean, sont composées, comme on en a l'espérance, de terres fertiles et de forêts bien boisées, ce sera un nouvel encouragement donné à notre colonisation. Nous verrons les descendants de nos valeureux et intrépides pionniers, entrer avec courage dans ces forêts vierges pour les forcer à fournir à leurs familles, le bien-être qui leur est nécessaire, et à la patrie ce qu'elle doit en attendre, en fait de progrès et d'avancement. Espérons donc que ces exploitations se continueront et que le succès couronnera les efforts du gouvernement, qui a entrepris de faire connaître les trésors en-

core ignorés de notre prospérité. C'est certainement à l'aide de tous ces prodigieux mais énergiques moyens que l'on maintiendra nos populations dans le pays et que l'on offrira à l'étranger l'occasion de venir ici, pour acquérir une aisance, qu'un travail dur à la vérité, mais persévérant, ne manquera pas de lui donner. Bien que les affaires de la Province aient été confiées à ces mains sages et prudentes, néanmoins on a cru utile de soumettre l'organisation et les dépenses du service à une enquête. Cette sollicitude n'a pas manqué de donner une nouvelle confiance, et le rapport des commissaires sera vu avec satisfaction; car la commission est composée d'hommes dont la réputation de savoir et de probité, offre la plus entière confiance.....

" Notre

SYSTÈME MUNICIPAL

Doit être surveillé de manière à être amélioré, autant que les circonstances l'exigent, et une codification des lois municipales étant devenue indispensable, le gouvernement avait soumis un projet de Code à la dernière session, qu'il a bien voulu continuer à celle-ci, afin de donner occasion à l'opinion publique de se prononcer sur cette importante législation. Il ne peut y avoir de raison, pour résister plus longtemps à la passation du Code municipal, qui tout en réunissant, dans un cadre plus restreint, toutes nos lois municipales, sans en changer notablement les principes, offrira une loi plus agréable à l'étude comme plus facile dans son application.

" Bien que

LA MILICE

Le service militaire et naval et la défense du pays soient des sujets du ressort du Gouvernement de la Puissance, il est néanmoins indispensable pour la bonne gouverne de cette Province, de pourvoir à une organisation plus efficace de

LA POLICE,

La bonne exécution de nos lois, la

paix publique, le repos et la sûreté des citoyens, comme la protection due à la propriété, sont autant de raisons qui militent et parlent bien haut en faveur d'un bon système de Police. Nous devons même y pourvoir pour conserver aux Chambres de la Législature, le respect et la protection, auxquels elles ont incontestablement droit, au cas que l'on pourrait, par intimidation ou autrement, gêner, en quoique ce soit, leur liberté de parole et d'action.

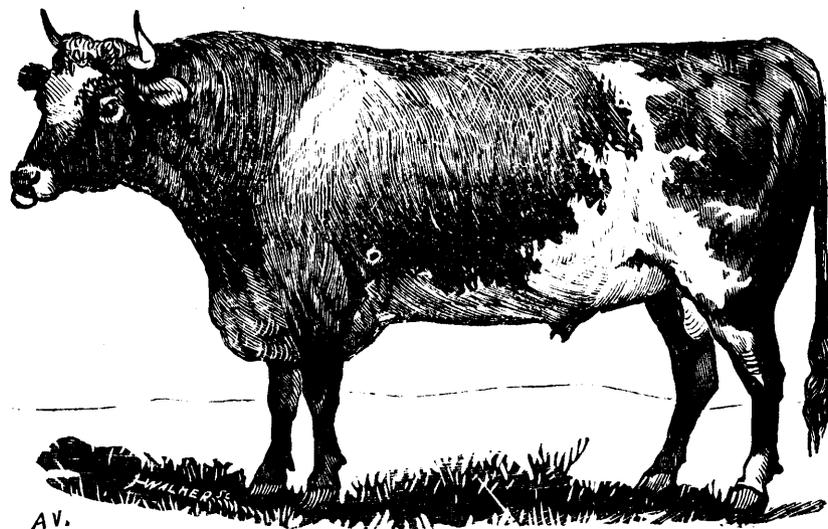
" Tous ces graves sujets méritent, Hon. MM., notre sérieuse attention. Le pays attend de nous que nous apporterons à leur considération, tout le soin dont nous sommes capables. Nous voulons répondre dignement à l'attente de Son Excellence. Pour cela, il n'est pas de plus sûr moyen que de nous confier à Celui qui peut seul bénir nos efforts et couronner nos travaux."

L'Engraissement du bétail.

Nous donnons aujourd'hui le commencement d'un travail que Mr. Marsan veut bien nous promettre de continuer. C'est un sujet qu'aucun cultivateur sensé ne devrait manquer d'étudier à fond; car, on n'en peut douter, il forme la base, la seule base du progrès en agriculture. Pour améliorer nos terres il faut de riches et nombreux engrais de ferme, et pour cela il faut nourrir et engraisser beaucoup de bétail, ou bien se procurer les engrais des villes. Il est peu de situations où l'engraissement du bétail ne doive former une partie très importante de l'occupation des cultivateurs. De fait ceux qui réussissent en agriculture en font la base de leur système.

L'Engraissement d'animaux, pour celui qui sait s'y prendre, est presque toujours très profitable; mais comme dans toute autre branche d'industrie,

pour réussir dans celle-ci il faut bien connaître son métier. Le choix d'animaux propres à l'engraissement et le mode de nourriture le plus économique sont des conditions indispensables au succès. Ce sont ces conditions que nous allons étudier ensemble dans ce travail d'une grande clarté, préparé spécialement en vue des besoins de notre pays, et pour lequel nous ne saurions trop remercier Mr. Marsan.



JEUNE TAURAU AYRSHIRE, importé par M. Thomas Irving de la Ferme Logan.

Race Ayrshire.

Notre gravure cette semaine représente un magnifique jeune taureau Ayrshire importé par M. Thos. Irving, le locataire de la ferme modèle que notre correspondant spécial est à décrire. Nous avons déjà dit quelques mots de cette excellente race qui semble la mieux adaptée aux besoins de la majorité de nos cultivateurs. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui voudraient s'assurer des veaux Ayrshire au printemps de les retenir au plus tôt, comme M. Irving n'en a jamais assez pour les demandants.

Aux Sociétés d'Agriculture.

Plusieurs sociétés nous ont fait demander de bien vouloir leur offrir une réduction de plus de 10 0/0 sur le prix d'abonnement à la *Semaine Agricole*. On a cité à l'appui les propositions, faites par Mr. Perrault, d'expédier la *Revue* à 25 centins par année. On semble oublier que ce Monsieur recevait \$2,800 de la Chambre d'Agriculture, et que cependant son offre était de beaucoup moins avantageuse que la nôtre, puisque son journal ne se publiant qu'une fois par mois n'offrait à ses lecteurs qu'à peu près la cinquième partie de la matière que

nous donnons aux nôtres. Ce serait donc \$1.25 que nous recevions des Sociétés d'Agriculture si l'on nous donnait autant qu'à Mr. Perrault. Il faut aussi tenir compte des frais très-considérables que nous occasionnent nos nombreuses gravures, et malgré tout les membres des Sociétés d'Agriculture et ceux formant partie d'un club de 10 personnes peuvent obtenir la *Semaine Agricole* pour 90 centins par année!

Les Sociétés d'Agriculture verront par ce qui précède, que notre journal est publié à un prix excessivement réduit, qui ne pourra nous dédommager que par une liste de souscriptions très considérable. A elles donc, si, comme nous osons le croire, elles le trouvent utile, de le faire accepter et lire par chacun de leurs membres. Les dépenses et les efforts que nous faisons, pour donner aux cultivateurs canadiens un journal d'Agriculture beaucoup plus considérable et plus coûteux que tout ce qui a paru jusqu'à présent dans son genre, nous permettent de solliciter leur appui cordial et généreux. Si les cultivateurs veulent bien nous lire pendant un an nous sommes persuadés qu'ils puiseront dans la *Semaine Agricole* des enseignements précieux et des suggestions utiles qui les dédommageront bien au-delà de leurs dépenses et de leur trouble, et qu'ils s'empresseront de renouveler leurs souscriptions à la fin de l'année.

Instruction agricole.

Nous continuons les extraits de la "Revue d'Economie rurale" sur l'Instruction Agricole donnée en France. Nous espérons que nos lecteurs nous en sauront gré, puisque ce sujet si important pour nous y est traité d'une manière qui prouve qu'on l'a étudié à fond.

UN COLLÈGE AGRICOLE EN ALSACE.

Le besoin de l'enseignement agricole se fait si généralement sentir que les établissements se transforment peu à peu, à la grande satisfaction des habitants de la campagne, et nous croyons même qu'avant quelques années, une instruction agricole suffisante sera donnée dans les lycées, les Collèges, les séminaires, etc. Cette tendance prend chaque jour de plus larges proportions, et nous aimons à le constater.

Une école d'agriculture sérieuse vient d'être annexée au collège de Rouffach (Alsace). Nous avons dans les mains un programme bien complet qui sera suivi pendant trois ans, et les élèves seront ainsi initiés aux principes agricoles que l'on devrait rencontrer dans toutes les classes sociales

Il était assez singulier qu'avec la richesse et la fertilité du sol, la France ne cherchât pas à former de bons agriculteurs par un enseignement spécial; on négligeait totalement cette science essentielle qui pose les règles élémentaires de la production. C'est qu'on avait toujours pensé, bien à tort, que l'apprentissage suffisait aux travailleurs agricoles et que ces derniers n'avaient besoin que d'un bras solide.

C'est bien certainement à cause du défaut d'instruction que l'agriculture a été si délaissée et si dédaignée jusqu'à ce jour: comment cette industrie aurait-elle pu prendre une place convenable dans le monde social, puisqu'elle était exercée par des ignorants, qui le plus souvent sont laissés de côté avec raison?

Il se produit heureusement aujourd'hui dans les idées un mouvement bien propre à faire disparaître tous les préjugés relatifs à la profession agricole; mais il faut que les cultivateurs se décident à entrer dans la voie du progrès, dans la voie de la civilisation par le savoir, et qu'ils ne continuent pas à travailler comme des machines, souvent mal combinées.

Il est vrai que la faute ne provenait pas toujours de l'habitant des campagnes, car, malgré tout le bon vouloir de ce dernier, il était bien difficile de trouver une école dans laquelle un jeune homme pût recevoir les notions les plus élémentaires d'agriculture, et certes, nous le savons tous, il est impossible de faire un civet sans lièvre.

Voilà le principal du collège de Rouffach (Bas-Rhin), M. Collin, qui se met en mesure d'introduire sérieusement l'enseignement agricole dans son collège. Oh! que l'on ne s'effraye pas trop de cette audace intelligente. Les élèves apprendront en même temps tout ce qui a rapport à l'enseignement classique; ils sauront quelque chose de plus, quelque chose de très-utile, voilà toute la différence.

A ce propos, nous trouvons dans le *Journal du Bas-Rhin* les lignes suivantes, qui laissent entrevoir les bonnes tendances de ce nouvel établissement:

"Dans cette institution un grave écueil était à éviter: en France, et en Alsace surtout, la propriété est très morcelée.

"Les grandes exploitations sont très rares; chaque propriétaire possède quelques hectares de terrain qu'il cultive lui-même. Fallait-il s'imposer un programme de hautes études théoriques, d'une expérimentation facile dans des exploitations considérables comme on en trouve en Angleterre, où la fortune immobilière est concentrée dans les mains de quelques lords? Non: l'application en serait impossible chez nous. Fallait-il chercher à former des valets de ferme, comme on le tente dans quelques fermes-écoles? Non: car en France la plus grande partie des propriétaires, cultivant eux-

mêmes, seraient peu disposés à recevoir des leçons d'un domestique. Ce qu'il faut faire, ce que l'on veut faire ici, c'est prendre le petit propriétaire, et, à la suite de trois ans d'étude théorique et pratique, le mettre à même de raisonner tout ce qu'il fait. Ce programme est sage. L'enfant, tout en s'initiant aux secrets de la science agricole, complètera ses études françaises, et, chose plus sérieuse encore, il conservera le goût du travail pénible des champs, il apprendra à respecter la profession de son père, qui sera pour lui, non plus un travail abrutissant, mais une étude raisonnée et pour ainsi dire un art.

"Là est l'avenir des campagnes. Les hautes spéculations de la philanthropie et de l'économie politique ont bien souvent touché du doigt la plaie qui ronge nos campagnes, l'émigration vers les grands centres. Depuis longtemps on cherche un remède à ce mal. Eh bien, ce remède je ne le vois que dans la diffusion des connaissances agricoles. Faisons du laboureur un travailleur intelligent, aimant son travail parcequ'il y trouve une compensation à ses rudes labeurs, et non un serf attaché à la glèbe. Il doublera ses produits, et pourra payer une main-d'œuvre qui aujourd'hui fuit la campagne et court peupler nos grandes villes de ses misères, alléchée par de trompeurs espoirs.

"Ce sont ces idées qui ont présidé à l'éclosion de notre projet d'école. Aussi le gouvernement de l'empereur s'est-il empressé de nous seconder de tout son pouvoir. Il nous a donné pour professeur d'agriculture un ancien élève de Grignon, qui ensuite a enseigné dans cette école, et que de nombreuses médailles sont venues récompenser de ses importants travaux. A ce professeur il a été adjoint un maître de pratique, qui complète les garanties que l'on donne aux parents des élèves."

M. Collin n'a pas pensé que la théorie pût suffire aux jeunes élèves, et il a voulu la rattacher à la pratique comme on va le voir.

1re. année.

Connaissance et maniement des instruments d'extérieur et d'intérieur d'une ferme.

Montage, démontage, réparations urgentes.

Opérations agricoles et horticoles en leur saison.

Excursions botaniques, minéralogiques, forestières, etc.

2e. année.

Examen des cultures agricoles, horticoles, viticoles, chez les meilleurs cultivateurs de la contrée.

Herborisation, (cueillir des herbes pour apprendre à les connaître,) cours géologiques.

Soins à donner aux animaux d'une ferme. Conduite.

3e. année.

Passage des élèves, pendant une semaine, par chacun des services d'une ferme. Direction, à tour de rôle, de l'exploitation.

Visite des exploitations les mieux dirigées. Visites aux usines agricoles, pour l'application technologique (pour connaître les principes de leur construction et tout ce qui s'y rattache.)

Achat et vente, sur les marchés, des bestiaux et des denrées, nécessaires à la ferme ou en sortant.

C'est fort bien ; nous adressons nos sincères félicitations à M. Collin, et nous avons la certitude que cette initiative féconde sera favorablement accueillie par tous les agriculteurs de la contrée.

Nous formons des vœux pour que cet exemple soit suivi dans tous les départements, car, nous l'avons dit bien souvent, *tant vaut l'homme, tant vaut la terre*, et l'homme ne pourra avoir une valeur sérieuse que lorsqu'il prendra une certaine instruction.

Dans le département de l'Oise, l'Institut agronomique de Beauvais, dirigé avec tant d'intelligence, de soin, d'habileté, par les Frères de la doctrine chrétienne, et particulièrement par le frère Eugène-Marie, a déjà donné les résultats les plus satisfaisants. Les élèves sortis de cet établissement se sont répandus dans toute la France et à l'étranger, où ils sont allés porter les fruits de leurs études. Nous avons déjà plusieurs fois entretenu longuement nos lecteurs de l'établissement de Beauvais, qui a droit à toutes les sympathies.

M. Delécluze, directeur de l'une des pensions qui envoient des élèves au lycée Bonaparte, vient aussi de fonder à quinze lieues de Paris, un cours d'agriculture théorique et pratique qui s'ouvrira dans un mois. Cette idée a été donnée à M. Delécluze par plusieurs de ses élèves qui passaient parfois quelques journées dans une vaste propriété appartenant à son beau-père, et dans laquelle ils trouvaient les éléments d'une bonne culture.

M. Delécluze s'est laissé aller à cette bonne pensée qui répond sans contredit à l'un des plus grands besoins de notre époque, il a affirmé à son beau-père le château de la Feuge, situé aux environs de Mantes, ainsi que la ferme, composée de deux cents hectares dont cinquante en bois, et c'est là qu'il établira une école pratique et théorique d'agriculture. Trois professeurs spéciaux sont attachés à cet établissement ; un chef de pratique dirigera les travaux de la ferme auxquels prendront part les élèves, qui deviendront ainsi des propriétaires capables de faire rendre à leurs terres tout ce qu'elles peuvent donner, en les soumettant à la culture la plus rationnelle.

M. Delécluze désire avoir tout particulièrement dans son école les fils de grands propriétaires, et il rendra un service au pays s'il parvient à les y attirer.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour que le succès couronne les efforts de MM. Collin et Delécluze. Avis aux pères de famille qui cherchent à donner à leurs enfants une carrière utile et indépendante, ce qui est bien quelque chose.

A. DE LAVALETTE.

Revue d'Economie Rurale.

Chemins d'hiver.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs qui désirent de bons chemins d'hiver sur la correspondance signée J. C. A.

La herse perfectionnée qu'il mentionne est magnifique. Dans notre prochain numéro nous en donnerons la représentation ainsi que tous les détails nécessaires à sa construction.

Pour la Semaine Agricole.

A PROPOS DE LA PESANTEUR DE L'AVOINE.

Tout le monde admettra qu'un minot d'avoine pesante, vaut plus qu'un minot d'avoine légère ; et il est également certain, quoique la chose soit moins apparente, que l'avoine pesante, *poids pour poids*, a encore plus de valeur. L'expérience a prouvé qu'un minot d'avoine pesant 42 lbs., rend 25 lbs. de fleur ; un minot pesant 40 lbs. rend 23½ lbs. de fleur ; un de 38 lbs. rend 21½ ; et un minot pesant seulement 30 lbs. n'a rendu que 16 lbs. de fleur.

En d'autres termes, 100 lbs d'avoine de 42 au minot, donneront 60 lbs. de fleur, tandis que 100 lbs d'avoine de 30 lbs. au minot, ne rendront que 53 lbs. de fleur.

On voit par là que deux minots d'avoine pesante valent autant que trois minots d'avoine légère.

DR. GENAND.

Prix pour la terre la mieux cultivée.

Nous lisons dans un journal français ce qui suit ;

—Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'accorder au département du Rhône une somme de 1,000 fr. (\$200) qui sera destinée tous les ans à récompenser le cultivateur qui présentera l'exploitation la mieux dirigée. La Société d'agriculture de Lyon est chargée de déterminer cette prime ; elle a, par conséquent, divisé le département en quatre circonscriptions, et chacune de ces circonscriptions recevra la prime à son tour. Il est vivement à désirer que

cette mesure soit étendue à tous les départements, car elle produirait sans aucun doute les résultats les plus avantageux. Il n'est pas d'ailleurs probable que l'administration ait voulu constituer un privilège en faveur d'un seul département.

Guano.

Les correspondances du Pérou signalent l'importance que prend l'exploitation du guano des îles Guanape. Le 13 octobre, il s'y trouvait une flotte de 130 gros navires, occupés à charger du guano. On estime que 15.000 tonneaux d'engrais étaient chargés chaque semaine, ce qui représente 80,000 tonneaux par an et une somme de douze millions pour le fret seulement. Le gouvernement péruvien a dû interdire la vente des liqueurs aux matelots des navires qui viennent charger dans les îles.

Rendre les appartements confortables.

Appliquer une lisière d'étoffe autour des portes de dehors, boucher avec précaution toutes les ouvertures qui peuvent donner du froid, couvrir d'un tapis de quelque espèce les planchers des appartements les plus en usage, se servir de bon bois bien sec ; ce sont les moyens de rendre nos demeures confortables et d'économiser en même temps le combustible.

COLONISATION.

Le Déboisement.

Nous reproduisons aujourd'hui quelques uns des témoignages pris devant le comité dont nous avons parlé dans un des derniers numéros :

JOHN POUPORE, M. P. P., pour le Comté de Pontiac, dit :

ETENDUE DU TERRITOIRE DEVASTÉ.

Je suis actuellement résidant, et j'ai demeuré sur la rivière Ottawa durant les 25 dernières années. Pendant toute la durée de cette période de temps, j'ai été engagé dans le commerce de bois. Je connais parfaitement les forêts d'arbres de pins blancs de l'Ottawa et de ses tributaires, et je puis parler, sans crainte de me tromper, de l'étendue du territoire qui a été, en diverses circonstances, dévasté par le feu et de la valeur du bois debout qui a été détruit.

Dans le cours de plusieurs de mes courses et explorations à travers la forêt, j'ai parcouru des milles et des milles d'un territoire jadis couvert de bois touffus, et de grande valeur, qui n'est plus aujourd'hui qu'une lande déserte stérile et brûlée par le feu, n'offrant rien autre chose à la vue que des broussailles rabougries.—végétation chétive du peuplier ou d'au-

très arbres sans valeur,—et que des troncs d'arbres noircis et carbonisés. En effet, allez du côté où vous voudrez à travers la région forestière de l'Ottawa et de ses tributaires, et à peine aurez-vous parcouru quelques milles que vous aurez sous les yeux les traces profondes laissées par ces incendies.

Causes.—Généralement parlant, on peut attribuer ces incendies à deux causes différentes.

1^{re}. La propagation des feux allumés pour opérer le défrichement des terres ;

2^{de}. Le manque de précautions ou la négligence des personnes qui dirigent la descente du bois ou qui explorent la forêt.

Pour prouver jusqu'à quel point la négligence d'une seule personne peut causer de dommages considérables, je mentionnerai le cas particulier d'un touriste qui a visité, dans le cours de l'été dernier, la partie supérieure de la région inhabitée de mon comté, et qui, pour la nouveauté de la chose, prit la résolution d'y camper. Ce qu'il fit en effet ; mais, en partant le matin, il oublia d'éteindre le feu qu'il avait allumé à l'endroit de la forêt où il avait assis son camp. Le sol étant extrêmement aride et d'une matière inflammable tout partout autour, ce feu s'est propagé avec une effrayante rapidité et a complètement détruit des centaines de milles carrés d'un territoire couvert de riches forêts. Ce n'est pas tout. Des personnes dignes de foi m'ont rapporté un fait qui démontre clairement que les incendies qui ont eu lieu dans le comté de Pontiac, ont pour origine la seconde des causes auxquelles je les attribue. Un pêcheur qui demeurait sur les rives du Lac Contecagama, désirant se conformer aux conditions d'établissement en vertu desquelles il possédait son terrain, profita de l'état de grande sécheresse du sol, durant la saison de l'été dernier, pour mettre le feu aux souches et racines qui couvraient la pièce de terre qu'il désirerait défricher. Ce feu a pris un développement considérable, embrassant une étendue de plusieurs milles, et une vaste ceinture de forêts de pins probablement les plus belles du monde, (d'une longueur de 25 milles à peu près, sur 6 ou 8 milles de largeur,) fut entièrement détruite par l'incendie. De plus, lorsque les commerçants de bois sont employés à diriger la descente du bois ou des billots, ils ont souvent l'habitude de faire du feu pour préparer le thé et presque toujours ils négligent de l'éteindre. Ces incendies se propagent souvent dans tous les sens, jusqu'à une distance de plusieurs milles.

Ces faits ne peuvent servir qu'à expliquer ces incendies, sans en indiquer toutes les causes.

REMÈDES.

Quant aux moyens à prendre pour remédier à cet état de choses, l'opinion que je me suis formée, après mûre considération de la question avec Messieurs Bryson et Church, en appréciant à leur juste valeur toutes les difficultés qu'elle présente, est celle que j'exprime dans les termes suivants :

Je diviserais les mesures législatives qu'il est nécessaire de prendre pour réglementer cette matière, en deux classes :

1^{re}. Celles requises pour empêcher que l'on

allume des feux dans les limites des nouveaux townships, aux endroits où l'on opère le défrichement des terres ;

2^o. Celles requises pour prohiber les feux dans les forêts où l'on exploite le bois.

EPOQUE OU LES FEUX POUR DÉFRICHEMENTS DEVRAIENT CESSER.

Pour que la première prohibition eût l'effet voulu, nous suggérerions de faire défense absolue de mettre le feu pour faire les défrichements, à compter du 20 Juin jusqu'au 20 de Septembre, et que celui qui contreviendrait aux dispositions de cette loi fût passible d'une amende, disons de \$20.00 pour chaque offense, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement de trois mois ; qu'il serait du devoir du Maire de chaque Municipalité, sujet à une pénalité de \$5.00 pour toute négligence dans l'exécution de son devoir, de faire en sorte que les délinquants subissent leur procès à l'endroit où les circonstances préliminaires du délit lui sont rapportées par toutes personnes résidant dans cette municipalité, et qui y ont droit de vote.

Et pour que la seconde prohibition fût exécutoire, nous suggérerions que dans les cas où l'on pourrait prouver qu'un de ces feux a été le résultat d'un manque absolu de précautions, ou a été causé par la négligence d'un commerçant de bois ou de billots, ou à explorer la forêt à la recherche du bois, que ce commerçant de bois fût responsable envers les personnes dont les limites auraient été dévastées par ce feu, et que le Lieutenant-Gouverneur en conseil eût le droit, après constatation des faits, de confisquer ses limites sur la rivière où l'incendie a eu lieu et que les limites fussent vendues, et que sur le produit de cette vente les personnes qui ont souffert des dommages pussent s'indemniser de leurs pertes en proportion des deniers que cette confiscation et vente réaliseraient.

Le tout respectueusement soumis ;

JOHN POUPORE.

M. P. P.

Comté de Pontiac.

Monsieur l'Abbé OVIDE BRUNET résidant en la Cité de Québec, Professeur de Botanique à l'Université Laval depuis 1858, dépose et dit : Relativement aux accidents qui ont concouru à détruire la forêt du Canada, plusieurs cas d'incendies sont parvenus à notre connaissance pendant un séjour de plusieurs années à la campagne.

Souvent, ces incendies provenaient des feux mis dans les abattis durant les travaux de défrichement et cela à des époques de sécheresse pendant l'été. Plusieurs de ces incendies se sont propagées jusqu'aux habitations voisines, détruisant sur le passage les forêts, sucreries, champs ensemencés et même les habitations.

Depuis ce temps et pendant le cours de nos études botaniques, nous avons pu constater par différents rapports imprimés par ordre du Gouvernement et aussi par le témoignage de plusieurs personnes bien informées, que certaines parties du Canada, notamment la région du Saguenay ont été dévastées par de vastes incendies.

REMÈDES SUGGÉRÉS.

Quant aux moyens de remédier à cet état de chose, nous sommes d'opinion qu'il serait opportun ;

1^o. De fixer une époque de l'année où il serait défendu de mettre le feu aux abattis, lorsqu'il s'agit de défrichement ;

2^o. D'exiger les plus grandes précautions de la part de ceux qui voyagent dans nos bois pour y faire la chasse, la pêche etc. et qui, dans ces occasions sont obligés de faire du feu.

RICHESSE DE NOS FORÊTS.

Tout le monde s'accorde sur un point : c'est que la plus grande richesse du pays réside dans les produits de nos forêts ; ces produits consistent d'abord et surtout dans nos bois de construction, d'ébénisterie, qui s'exportent annuellement en si grande quantité des ports de Québec. Tout le monde reconnaît aussi que certaines espèces d'arbres très-précieux disparaissent avec une effrayante rapidité. Nous pourrions nommer ici plusieurs essences importantes qui, dans quelques années, auront complètement disparu. Ajoutons à cela que le bois de chauffage devient chaque année, de plus en plus cher, parcequ'il devient de plus en plus rare. Nous nous permettrons de citer ici un passage extrait d'une lecture faite par nous devant la Société Historique il y a quelques années. « Le bois, ce combustible si nécessaire dans un pays qui manque de charbon, où l'on est obligé de chauffer les maisons pendant sept mois de l'année, le bois, dis-je, disparaît avec une rapidité telle qu'il devrait attirer l'attention de nos Législateurs.

Certaines paroisses sont obligées d'aller chercher un voyage de bois à plus de six lieues de distance. Bientôt on sera obligé de réparer nos forêts, de faire de nouvelles plantations, là où elles ont été dévastées par l'incurie des propriétaires ; ces bois étant abattus sans discernement sur toute l'étendue d'une terre. »

MOYENS D'EMPECHER LE DÉBOISEMENT.

Les moyens de remédier au déboisement seraient :

1^o. Lorsque le Gouvernement concède une terre, il devrait exiger du nouveau colon de conserver sur cette terre un certain nombre d'arpents en bois debout sur chaque terre ainsi concédée ; il y a toujours quelques morceaux qui sont impropres à la culture, par exemple ce sont des rochers qui ne pourraient être utilisés autrement.

La partie de forêt ainsi réservée serait laissée au choix du nouvel acquéreur.

2^o. Pour les anciens établissements, nous recommanderions au Gouvernement d'encourager par tous les moyens possibles la culture des arbres, soit par plantation, soit par semis ; aussi accorder une prime au paysan d'une paroisse ou d'un comté, qui aurait élévé une petite forêt sur sa terre.

3^o. Etablir un petit cours de sylviculture, c'est-à-dire de culture des arbres, dans toutes les écoles d'agriculture de la Province et aussi dans nos Ecoles Normales, puisque depuis ces dernières années, l'enseignement agricole

fait maintenant partie des études. Ce cours pourrait se faire en 15 à 20 leçons, ce qui prendrait peu sur le temps des élèves.

ÉCOLE FORESTIÈRE.

On pourrait aussi adjoindre à ces institutions une petite école forestière comme cela se pratique dans bien des endroits d'Europe : nous entendons ici par école forestière une certaine étendue de terrain, par exemple un arpent consacré au semis de graines d'arbres, au repiquage, à la transplantation. Nous insistons sur cette dernière recommandation parce que nos agriculteurs ne connaissent ni le temps propre à cueillir les semences, ni le terrain qui leur convient, ni les soins nécessaires pour empêcher de périr les jeunes plantes. Ils ignorent même la manière de planter les arbres.

RÉSERVES SUR LES TERRES NON CONCÉDÉES.

40. Si le gouvernement se décide à faire plus tard des grandes réserves de bois sur nos terres encore incultes, réserves appelées Réserves de l'Etat, l'on devra exiger des employés qui arpègent chaque année les terres de la Couronne, de faire connaître dans leurs rapports la qualité du sol et la nature des différentes espèces d'arbres qui croissent dans les lieux par eux arpètés.

Comme nous l'avons dit plus haut, certains morceaux de terre qui sont impropres à la culture deviendraient très utiles si on les laissait en forêt.

Nous pensons que l'étude de l'histoire naturelle est suffisamment avancée dans le pays pour que l'on puisse exiger ces connaissances des Arpenteurs.

Et le témoin a signé,

Québec, le 1^{er} Avril 1869. OVIDE BRUNET, Ptre.

Chemins macadamisés.

Nous publions ailleurs le discours de l'Hon. M. LeMaire proposant la réponse au discours du trône. Parmi les excellentes choses qui s'y trouvent, nous remarquons avec infiniment de plaisir l'invitation faite au gouvernement d'adopter une politique d'encouragement pour le macadamisage des chemins.

C'est par les chemins et par les chemins seulement que peuvent s'écouler les richesses du commerce et de l'industrie ; que les produits variés de la campagne se dirigent vers les grands débouchés et que la population jouit du bénéfice des relations sociales. Les chemins sont les artères essentielles au courant de vie et d'activité, qui décide de la prospérité d'un pays.

Aussi, notre gouvernement local qui poursuit sa haute mission avec le souci intelligent de nos vrais intérêts, a porté sa première attention sur les chemins de colonisation et les chemins à lisses, qui sont aussi en vue de la colonisation.

Mais nous ne pensons pas qu'il faille tout

donner à la colonisation ; que l'on puisse sans injustice faire toujours payer l'habitant de nos vieilles seigneuries pour l'ouverture des terres, dont le rendement fera plus tard concurrence à ses produits sur les marchés.

Nos campagnes sont heureusement exemptes de cet esprit de jalousie et elles ont assez bien compris que l'agrandissement d'un pays est pour l'intérêt de tous. Cependant, nous ne voyons pas les raisons qui condamneraient les anciennes paroisses à l'exclusion perpétuelle des secours publics.

Jusqu'à ce jour, les campagnes n'ont pas bénéficié, dans toute la mesure possible, du développement de nos villes et des facilités offertes par ces centres à l'écoulement.

L'état de l'agriculture dépend des encouragements qui lui reviennent sous une forme pécuniaire. Par un procédé de comptabilité naturelle, on attachera plus d'importance au produit qui rapportera le meilleur profit au delà des frais de production et de transport.

La chose est d'un effet sensible pour les alentours de Montréal, où les routes sont macadamisées et bien entretenues. On voit le goût de l'agriculture raisonnée se développer à vue d'œil et à mesure que nous nous enfonçons dans l'intérieur, les terres paraissent cultivées et entretenues avec moins de soins.

Les cultivateurs qui ont l'usage des routes macadamisées ont devant eux le continuel stimulant du transport à moins de frais pour les fruits de leur récolte.

En ayant la faculté de donner à la même puissance motrice une double efficacité de traction, ils trouvent pour l'excédant de poids dont ils peuvent charger le cheval l'équivalent d'un transport gratuit. Le même temps et les mêmes dépenses de l'homme et du cheval ont servi à une double quantité d'effets transportés. En vendant à la ville ces articles le même prix que d'autres venus de plus loin, mais en moindre quantité par charges, ils réalisent un surplus de bénéfice, puisque les frais de transport se trouvent repartis sur une plus forte quantité de produits.

En évaluant à une piastre les dépenses et frais de voyage par t. ajet, si le beau chemin a permis d'ajouter au chargement pour une valeur de cinq ou six piastres, ce sera une économie de 16 p. 100 sur la valeur finale du rendement annuel.

Si la récolte a donné pour \$600 de produits le beau chemin aura fait gagner annuellement \$96 au cultivateur. C'est ajouter une valeur capitale de \$1200 à la terre.

Il est donc de la plus haute importance que la campagne jouisse de beaux chemins et sous ce rapport nous pouvons dire que le Canada est inférieur à tous les pays.

On admire les superbes routes à surface dure, unie et graveleuse de la France et de l'Angleterre.

Il n'y a guère une voie allant du moindre rang à l'autre dans les campagnes américaines qui ne soit macadamisée.

Chez nos compatriotes du Haut-Canada presque tous les chemins sont également dans une condition superbe.

Il n'y a que nos bonnes campagnes bascanadiennes qui offrent un aspect pitoyable et des casse-cous désespérants.

Nous devons notre infériorité à trois causes : 1o. l'esprit de routine, 2o. l'insuffisance de la législation, et 3o. l'insuffisance des notions sur le mode d'assainissement et de chaussées.

C'est le devoir de notre législation de faire violence à l'insouciance qui forme l'un des traits de notre caractère. Nous n'aimons pas à être dérangés dans nos habitudes, surtout à la campagne. Il en est, du reste, un peu de même pour tous les pays. Mais il y a une foule de services que le législateur doit rendre à la population malgré elle. Le contrôle des chemins ruraux a tellement été abandonné au bon plaisir des intéressés qu'il semble régner une entente tacite à la campagne pour qu'on se ménage mutuellement et qu'on se pardonne les uns les autres les mauvais ponts et les mauvais chemins.

Il ne reste plus qu'un moyen au gouvernement pour réagir contre ce système. C'est de venir au secours de nos campagnes avec une mesure de macadamisage général, en leur fournissant une bonne partie des fonds nécessaires.

Il n'est pas injuste que les anciennes paroisses reçoivent leur petite part des subventions officielles pour améliorations publiques. Elles ne se plaignent jamais quand nous les faisons payer pour l'ouverture des townships. Il ne faut pas songer qu'à nous aggrandir ; il nous faut améliorer autant que possible le cœur même du pays et donner aux anciennes seigneuries toutes les facilités de communications, sans lesquelles le progrès éprouvera des obstacles sérieux.

La décision que viennent de prendre les paroisses de Longueuil et de Boucherville indiquent jusqu'à quel point le besoin d'améliorations se fait sentir. Nous admirons beaucoup le courage avec lequel les habitants se sont décidés à supporter les dépenses entières d'un chemin macadamisé. Ce qui est si nécessaire pour eux est nécessaire pour tout le pays ; mais nous doutons que toutes les campagnes soient en état de s'imposer les mêmes sacrifices et comprennent l'importance de les faire. — *La Minerve*.

Nous avons lieu de croire que le gouvernement provincial est décidé à introduire un système général de secours pécuniaires pour l'amélioration et le macadamisage des grandes routes dans les anciennes seigneuries. — *Minerve*.

Chemins à lisse en bois.

Le comité nommé par la Législature d'Ontario pour étudier la valeur des chemins à lisses en bois, s'occupe activement de la question.

Ces jours derniers, M. Foster a comparu devant le comité. Il a établi que son système coûte \$1760 par mille par l'acquisition et la préparation des lisses; que ces lisses sont supérieures aux lisses en fer sur un terrain inégal pour les courses ascendantes puisqu'elles offrent plus d'adhésion.

M. Foster a donné le chemin de l'Industrie comme exemple; et il a trouvé le fonctionnement du chemin de Clifton admirable.

Il a ajouté qu'une barre de fer plaquée sur la lisse en bois coûterait \$1760 par mille ce qui donnerait pour ce système un coût de \$3,520 par mille.

M. Hubbert, l'entrepreneur du chemin de Gosford a également comparu devant le comité. Le nivellement et la fondation ont coûté \$1200 par mille. La manufacture des lisses et des liens coûte \$600 du mille. Le total du coût de construction sera de \$4,000 par mille. Le chemin pourra supporter une locomotive de 20 tonnes et permettre une vitesse de 35 milles à l'heure. Il durera 5 ans et exigera des réparations annuelles pour \$250.

Les locomotives du chemin de Clifton coûtent \$9,500 en greenbacks. Le succès de ce chemin a engagé à en construire un autre de Carthage à un point d'intersection au chemin de Clifton.

Ces données sont très satisfaisantes. Elles nous engagent à avoir confiance dans le système des chemins à lisses en bois.

M. Moberly, ingénieur en chef de la compagnie de chemin de fer du nord, appelé devant le comité d'Ontario, après avoir analysé les témoignages de MM. Foster et Hubbert, a ajouté ce qui suit :

Voici l'estimation comparative du coût de chaque système en bois et en fer.

Lisses en fer.....	\$5,00 par mille
Lisses en bois de Foster.....	2,100
Hubbert.....	1,420

Une lisse en fer peut durer, avec notre climat 10 années. La meilleure lisse en bois ne peut durer au delà de 2 années avec le même trafic. Mais pour un trafic moindre et avec des engins légers, la lisse peut durer 5 années.....

Quant au mérite comparatif des deux systèmes, je crois celui de M. Hubbert préférable.....

Je crois que les chemins en bois sont préférables comme chemins de colonisation, car il est impossible de faire les dépenses d'un chemin de fer.

COIN DU FEU.

LE CODE MUNICIPAL.

Nous apprenons que durant la vacance, le Code Municipal a subi beaucoup de changements. M. A. T. Marsan, y a intercédé tout ce qu'il y avait d'acceptable dans les suggestions faites par les municipalités. Et au delà de quatre cents articles ont été altérés. Près de deux cents ont été complètement retranchés. On lui a donné la forme la plus simple dont il fût susceptible, eu égard aux 10 ou 20 statuts dont il a fallu tenir compte.

Le comité chargé de l'étudier va être nommé cette semaine et il est probable que dans trois semaines, il sera en état de mériter la prompte approbation des Chambres, qui seront appelées à le sanctionner de leur vote à cette session.

SYSTÈME MÉTRIQUE EN ANGLETERRE.

—L'opinion des cultivateurs anglais, gens éminemment pratiques s'il en fut, vient de faire un pas décisif, sinon vers le système métrique, du moins vers la décimalisation des poids et mesures anglais.

La Chambre centrale de l'agriculture, dans sa réunion de la semaine dernière, a discuté la question de la statistique des grains et de l'uniformité du système de vente sur les divers marchés. Elle a conclu par l'adoption des principes suivants : 1^o Que les grains, et en général tous les produits agricoles, soient vendus au poids; 2^o que le quintal de 100 livres (et non de 112 livres comme à présent) soit pris pour unité.

Cette manifestation d'opinion est significative et doit donner de l'encouragement aux promoteurs du système décimal.

—ALLEZ VOUS ENRICHIR.—Un monsieur charitable est passé à notre bureau ces jours-ci, sollicitant des secours pour une famille pauvre de St. Paul de Chester. Il paraît que son chef parti pour les Etats-Unis, il y a quelques semaines est revenu plus pauvre que jamais et à moitié mort des fièvres tremblantes. A l'heure qu'il est, ce malheureux est incapable de travailler et au lieu d'apporter de l'argent des Etats n'a apporté à sa maison que la maladie et la misère. Voilà ce que l'on gagne à quitter le Canada pour les Etats-Unis. C'est un exemple entre mille dont feront bien de profiter nos compatriotes.—*Union des Cantons de l'Est.*

—PRISE.—Un magnifique chevreuil a été capturé cet automne à Chester de la manière suivante. Un petit garçon qui aperçut parmi un troupeau de moutons, qui paissait dans un champ, attrapa ceux-ci dans une cour et le chevreuil le suivit. Arrivé près des habitations, le petit garçon alla avertir son père qui n'eut pas de peine à s'en emparer en lui lançant une balle dans la tête en vrai fils de St. Hubert.—*(Idem.)*

LES ZOUAVES CANADIENS.

(Du Petit écho de Rome.)

Les volontaires Canadiens, dont le passage en France a fait quelque bruit dans vos journaux, sont arrivés dans la soirée du 20. Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse stationnait aux abords de la gare pour saluer, à son arrivée, cette généreuse phalange, manifestation vivante de la foi du Nouveau-Monde en face de la foi défaillante de notre vieux continent. Avant de quitter leur chère patrie, ces braves jeunes gens avaient fait une retraite pour se préparer à leur long et saint voyage; puis, deux jours après leur arrivée dans la Ville Eternelle, ils se sont donné rendez-vous dans l'Eglise de Sainte-Brigitte, et Mgr. Bourget, qui a présidé la cérémonie, ils ont chanté un *Te Deum* solennel, et avec un tel entrain que l'on peut dire qu'ils l'ont emporté d'assaut.

Une note funèbre se mêle pourtant dans ces accents d'allégresse. L'un de ces jeunes gens avait déjà un frère dans l'armée pontificale, et tout son bonheur était de le revoir au plus tôt, de l'embrasser, de parler ensemble de leurs parents et de leur doux pays. Hélas! ce frère bien-aimé n'était plus, il était mort depuis un mois. Jugez de la consternation de l'autre à cette fatale nouvelle. Veir de si loin... et sitôt pleurer! Ah! la vie est bien la même sous tous les climats et pour tous ceux qui la traversent; une fleur pour mille épines! mille épines souvent sans la moindre fleur!

A la suite du beau contingent canadien, je dois vous signaler l'arrivée de nombreux Français et Belges pour les zouaves, de Hollandais et de Suisses pour les carabiniers. La Bretagne et la Vendée surtout se distinguent entre toutes vos provinces de France. Au moment où je vous écris, les nouvelles recrues des zou-

aves sont au nombre de six cents; c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, car au mois de novembre, plusieurs anciens zouaves dont l'engagement se trouvera fini, se disposent à regagner leurs foyers. Que ceux qui aspirent au titre de soldat de Dieu et de croisé de l'Eglise, se mettent donc sur les rangs. Le poste est beau, et vainqueur ou vaincu, on en rapporte la vraie immortalité.

Ces jours-ci, tous les zouaves qui se trouvent dans les villes de province, c'est-à-dire environ deux mille hommes, rentrent à Rome, et doivent y rester pendant les premiers mois de la tenue du Concile.

(De la Correspondance romaine, du *London Weekly Register.*)

Mercredi, anniversaire de Mentana, les zouaves l'ont célébré en attendant la messe le matin pour les morts et dans leurs cercles le soir par des réjouissances. Les clubs français hollandais, belges, canadiens et anglais ont fêté de la sorte. Le cercle des canadiens était magnifiquement illuminé, dans la forme d'une croix de Mentana.

Les 90 volontaires canadiens qui viennent d'arriver ont été présentés au pape, et sont déjà enrôlés parmi les zouaves dont ils forment un des meilleurs éléments.

C'est véritablement un reproche pour la catholicité que, tandis que 250 canadiens ont traversé l'Atlantique pour venir au secours du St. Père, l'Angleterre est à peine représentée par 50 hommes, auxquels revient tout honneur pour leurs sacrifices et leur dévouement. Ils devraient être quatre fois plus nombreux; mais l'amour de la religion et l'esprit de croisade qui semblent inhérents à l'élément français, soit en Europe, soit de l'autre côté de l'Atlantique, n'ont qu'un faible écho dans le corps catholique anglais. Je dois dire qu'il existe une fausse idée sur l'impartialité des promotions. Le contingent anglais, tout petit qu'il soit a sa bonne proportion de caporaux et de sergents. Les canadiens qui sont au nombre de 250 n'ont qu'un officier, M. Taillefer, tandis que les Irlandais qui sont au dessus de 100 en ont trois Darcy, De Laffoy et Murray.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VII

LES REQUINS.

(Suite.)

Lorsque Donat rencontra ses deux amis, il s'écria d'un ton de sincère compassion :

— Eh bien! eh bien! le docteur *Genevieveus* est mort? Je lui pardonne de tout mon cœur le poivre d'Espagne qu'il m'a fait avaler. Que Dieu miséricordieux ait son âme! Il n'avait pas prévu que les balaines étaient venues pour lui. Je penserais à lui dans mes prières, il en a besoin, le malheureux!

Sous la ligne, où le soleil décompose, avec une rapidité extraordinaire, tout ce qui peut tomber en putréfaction, on ne peut pas garder longtemps les cadavres. Sur le *Jonas* surtout, où une maladie contagieuse semblait régner, il fallait éloigner sans retard les restes mortels du docteur.

Tout à coup la cloche tinta lentement, comme pour un enterrement; tous les passagers

qui n'était pas alités furent appelés sur le pont et réunis d'un côté du navire. Alors quatre marins montèrent avec le cadavre et se dirigèrent lentement et solennellement vers le côté où se tenaient les passagers. Le pauvre docteur était cousu dans sa couverture comme dans un sac, et l'on y avait mis une quantité de charbon pour le faire descendre au fond de la mer. Après que les matelots eurent tout préparé à bord du navire pour l'enterrement, le capitaine ôta son chapeau et se mit à marmotter entre ses dents les prières d'usage. Les passagers s'étaient également découverts ; la plupart frissonnaient à la pensée qu'on allait leur montrer l'effroyable chemin de l'éternité, qu'ils prendraient peut-être à leur tour le lendemain.

La prière fut bientôt achevée. Sur un signe du capitaine, les matelots descendirent jusqu'à la surface de la mer la planche sur laquelle reposait le corps du docteur, la renversèrent et jetèrent ainsi le cadavre dans l'eau sans fond. La plupart des spectateurs se penchèrent par-dessus le bord et regardèrent dans l'eau ; mais tous reculèrent tout tremblants et poussèrent un cri d'horreur et d'effroi : ils avaient vu les requins se jeter comme des tigre furieux sur le cadavre, déchirer la couverture de leurs dents innombrables et engloutir en un instant chacun un morceau de l'horrible festin.

Et avant la fin du jour, les monstres reçurent encore cinq victimes de la cruelle épidémie qui commençait seulement à sévir d'une manière terrible dans l'entre-pont.

Les passagers étaient anéantis ; quelques-uns couraient sur le pont à pas inquiets, comme s'ils cherchaient un endroit pour fuir la cuirasse de bois qui les tenaient inexorablement enfermés dans son cercle empesté. D'autres erraient çà et là, comme des fous, avec des gestes de désespoir et murmuraient en eux-mêmes contre des spectres invisibles. Tous demeuraient muets et consternés, et cet affreux silence n'était interrompu que par des imprécations contre la soif de l'or et contre le fatal voyage, ou des soupirs et des cris de regret adressés à la patrie qu'on avait abandonnée si follement.

Vers le soir, Victor fut frappé tout à coup d'une affreuse angoisse. Pendant qu'il était assis sur un banc à côté de son ami et de Donat Kwik, causant tristement de l'heureuse Belgique, de la belle ville d'Anvers et des êtres qui leur étaient chers ; pendant que Jean s'efforçait encore de leur inspirer la confiance et l'espoir, la voix de ce dernier s'altéra tout à coup d'une manière surprenante. Une pâleur mortelle couvrit son visage, ses yeux devinrent vitreux et ses membres se raidirent comme s'ils eussent été atteints d'une attaque de nerfs. C'étaient les signes de la maladie. Jean Creps, le bon cœur, l'ami fidèle, allait mourir ; peut-être avant que le soleil éclairât de nouveau le pont du *Jonas*, les monstres marins auraient déjà englouti son cadavre !

Cette pensée remplit Roozeman d'un désespoir indescriptible ; il se jeta en pleurant sur son ami, lui adressant mille paroles consolantes, auxquelles il ne croyait pas lui-même. Donat

tenait une main du malade et l'arrosait de larmes silencieuses.

Jean s'efforçait de lutter contre son mal et de leur faire croire qu'il avait encore du courage et qu'il n'était pas si malade qu'on se le figurait ; mais bientôt ses dernières forces l'abandonnèrent, il poussa un soupir effrayant et se laissa tomber dans les bras de son ami en criant d'une voix déchirante :

— De l'eau ! de l'eau ! de l'eau ! Ma vie pour une gorgée d'eau ! L'eau seule peut me guérir !

En entendant ce cri, Victor sauta debout, courut comme en délire vers le capitaine et tomba à ses pieds les bras tendus. Il pria, il pleura, il se tordit convulsivement les mains, il offrit toute une poignée de billets de banque, tout ce qu'il possédait, pour un demi-litre d'eau. Mais le capitaine resta impassible et muet, comme s'il n'avait pas aperçu le jeune homme qui se traînait à ses pieds et lui demandait la vie de son pauvre ami.

Victor répéta ses supplications désespérées auprès du pilote avec le même insuccès... Un cri de rage lui échappa ; il se lança vers un baril d'eau et y porta la main. Trois ou quatre matelots le menacèrent de leurs couteaux, et comme Victor, aveuglé, ne retirait même pas sa poitrine sous la froide impression de l'acier, ils sautèrent tous ensemble sur lui et le jetèrent loin d'eux sur le pont.

Convaincu qu'il n'y avait pas de salut possible, le pauvre Roozeman s'arrachait déjà les cheveux et se déchirait la poitrine, lorsqu'un marin lui offrit un peu d'eau, moins de la moitié d'un demi-litre, en échange de sa montre d'or.

Avec quelle folle joie Victor sacrifia le cadavre chéri de sa mère, pour prolonger la vie de son ami, ne fût-ce que d'une heure ! Il courut tout joyeux vers Jean Creps, lui porta la bouteille aux lèvres et lui versa le breuvage rafraîchissant dans la bouche, en riant d'un rire nerveux.

Les forces semblèrent, en effet, revenir au malade, il pria son ami de vouloir bien le conduire au lit parce que tous ses membres étaient brisés et qu'il éprouvait un besoin irrésistible de repos.

Pendant cette nuit, Victor passa des heures d'une anxiété mortelle. Assis, avec Donat, près du lit de son ami souffrant, il entendait sortir sans cesse de sa poitrine déchirée le cri : « De l'eau ! de l'eau ! de l'eau ! » sans pouvoir rien tenter pour le satisfaire, car il n'aurait pu obtenir une goutte d'eau en échange de toute une fortune.

Il y eut un moment terrible : ce fut lorsque Jean, tombé en délire, ne criait plus pour avoir de l'eau, mais s'agitait en hurlant comme un fou, se tordait les membres et paraissait devoir mourir dans un accès de fureur. Tout à coup, il se leva dans l'obscurité et dit d'une voix creuse et avec une sombre ironie :

— En Californie ! Tu veux aller en Californie ? Pauvre incensé ! que vas-tu chercher là ? De l'or ? N'y a-t-il donc pas d'or dans ta patrie pour celui qui veut le gagner par son activité et par son intelligence ? La liberté ? l'indépendance ? Où règnent ces bienfaits de la civilisation humaine autant que dans notre

industrielle Belgique ? Du bonheur ? Ah ! insensé, le bonheur n'habite pas si loin ; il est où se trouvait notre berceau, près du foyer paternel, dans les yeux de notre mère, dans le souvenir de nos amis, dans les objets auxquels sont attachés les souvenirs de notre jeunesse. Le démon de l'or t'a attiré, tu veux devenir riche tout d'un coup, sans travailler, violer la loi que Dieu a gravée dans la conscience ? Va-t'en, ingrat, il te punira !... Au lieu d'or, tu ne trouveras que la misère, la honte et la mort..., la mort et un horrible tombeau dans les entrailles de l'Océan !...

En achevant cette malédiction, il se laissa retomber sur son lit et resta étendu, immobile et muet.

Victor Roozeman, courbé presque jusqu'à terre, se sentit écrasé sous ces paroles terribles, qui n'étaient que l'écho de ses propres pensées ; il frissonnait en entendant une prédiction de l'accomplissement de laquelle il ne doutait pas.

Au pied du lit était assis Donat Kwik, qui, dans l'excès de son repentir, se labourait la figure avec les ongles et se jetait si cruellement la tête contre les poutres, que le sang coulait de ses joues. Par instants, il murmurait d'une voix rauque :

— Tiens ! tiens ! animal que tu es ! âne ! ce-la t'apprendra à aller en Californie... Tu seras mangé par les balaines : c'est très-bien fait, tu l'as mérité, vilain et stupide imbécile !

Plus tard, dans la nuit, la fièvre brûlante parut avoir abandonné le malade. Il était calme, respirait plus librement et semblait sommeiller.

Donat s'était endormi, la tête sur ses genoux et rêvait tout haut de son village natal... Ce qu'il disait devait émuover profondément Roozeman, qui veillait, car il écoutait en tremblant les paroles qui tombaient de la bouche de Donat :

— Ah ! Blasken, ma chère vache, murmurait celui-ci, tu ne veux pas manger de cette herbe tendre ? Prends-y garde, Bleske ! qui n'est pas content de ce qui est passable quitte les trèfles pour les joncs !... Tu as peut-être soif ? Il fait si chaud, n'est-ce pas ?... Viens au ruisseau : là, il y a de l'eau bien pure, claire comme du cristal et si fraîche, si fraîche, qu'elle vous traverse la gorge comme un velours...

— Bles, Bles, vois, là bas Anneken, la fille du garde champêtre ! Elle nous regarde avec ses petits yeux noirs, elle nous fait signe, elle rit. Bles, dimanche, c'est la kermesse ; j'ai graissé mes jambes. Si tu pouvais voir les sauts que je ferai ! — Anneken ! chère Anneken ! à dimanche, n'est-ce pas ? — Bles, as-tu entendu avec quelle voix douce et tendre elle m'a crié : « Oui, Donat, à dimanche ! » Quelle vie, Bles ! quel bonheur ! si cela ne change pas, j'en deviendra fou assurément.

VIII

LA RÉBELLION

Lorsque le soleil se leva dans le ciel d'un bleu désespérant, Jean vivait encore ; mais on trouva huit cadavres dans les cabines de la troisième classe.

La perte de tant de compagnons, la répétition de ces horribles funérailles et la vue des requins

LA SEMAINE AGRICOLE.

affamés qui s'agitait autour du navire, tout cela frappa les passagers d'un sentiment de désespoir immense et d'une rage sombre. On entendait dans l'entre-pont des cris menaçants contre le capitaine, et l'on voyait çà et là des hommes qui ouvraient leurs couteaux, comme s'ils se préparaient à un combat à mort.

Le partage de la ration journalière calma cependant pour quelques instants la tempête qui semblait se préparer dans les esprits. Mais, vers midi, lorsque le soleil eut de nouveau changé le pont du *Jonas* en une fournaise insupportable, une agitation étrange parut émuvoir tout à coup les passagers; ils avaient l'air de se pousser l'un l'autre à une entreprise violente en criant :

— De l'eau ! de l'eau ou la mort !

Ni Victor ni Dodot n'étaient présents : ils étaient dans la cabine de leur ami malade, qui, sorti de son délire, écoutait d'un air résigné leurs consolations.

Le capitaine se tenait sur l'arrière du vaisseau et suivait avec une grande inquiétude tous les mouvements des passagers. Lorsqu'il vit que la chose commençait à devenir sérieuse, il appela par un signe tous ses matelots, remit à chacun d'eux un revolver à six coups et les plaça autour de l'endroit où se trouvaient les barils d'eau. Alors, tenant en main son pistolet, il cria aux passagers d'une voix forte :

— Arrière, insensés que vous êtes ! Vous voulez faire au *Jonas* le même sort qu'au navire portugais ? Vous demandez de l'eau ou la mort ? De l'eau vous n'en aurez pas ; mais la mort sur-le-champ, si l'un de vous ose s'approcher de nous à deux pas. Arrière, sur votre vie ! ou les balles vont faire justice de votre criminel aveuglement !

Les passagers reculèrent jusqu'à la distance désignée ; ils murmuraient encore et jetaient des regards flamboyants sur le capitaine ; mais la vue des marins qui, le revolver au poing et le poignard aux dents, semblaient prêts à commencer une sanglante tuerie, refroidit un peu leur rage et les fit hésiter. Cependant, les plus exaspérés s'étaient réunis près de la proue, où ils s'excitaient les uns les autres, et délibéraient pour savoir comment on attaquerait le capitaine. Il y en avait même trois ou quatre qui avaient tiré les leviers hors des treuils (cabestans) où s'enroulaient les câbles et qui brandissaient ces effroyables massues au-dessus de leurs têtes. Encore une minute et le pont du *Jonas* allait se changer en une mare de sang.

A continuer.

Graines Fraîches, de Jardins, Fleurs, Fruits, Herbes, Arbres, et Arbustes de toutes espèces avec le mode de culture envoyés par la malle franc de port. La collection la plus complète et la plus utile dans le pays. On demande des Agents.

25 espèces pour \$1.00 envoyés par la malle. Aussi le menus fruits, Plantes, Racines, et toutes les nouvelles variétés de patates envoyés par la malle. 4 lbs patates Early Rose, franco, \$1.00. Asperges colossale de Conover \$3 pour 100. \$25 pour 1000, franco. Le chevre-feuille Japonais odoriférant et toujours en fleur, 50c. chaque, franco. Véritable camuherge du Cap Cod, pour culture de terrain sec ou humide, \$1.00 pour 100, franco, avec direction. Catalogue des prix et listes pour le commerce envoyés gratis sur application. Semences données à commission.

ADRESSE B. M. WATSON, Old Colony Nurseries and Seed Warehouse, Plymouth, Mass. Etablis en 1842.

Rapport Officiel des divers Marchés de la P. de Québec.

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 9 Décembre 1869.

PRODUITS.	Montréal.			Beauharnais.			St. Jean.		
	DE	A	C.	DE	A	C.	DE	A	C.
FARINE EN QUART—									
Supérieure Extra.....	5 00	5 25	5 50	6 25	5 50	5 25	5 25	5 50	5 25
Extra.....	4 60	4 75	5 00	5 75	5 25	5 00	5 25	5 50	5 25
de Goût.....	4 40	4 45	5 00	5 40	5 00	5 00	5 25	5 50	5 25
Sup. No. 1.....	4 20	4 25	5 00	5 20	5 00	5 00	5 25	5 50	5 25
do de forte.....	4 00	4 50	5 00	5 25	5 00	5 00	5 25	5 50	5 25
do No. 2.....	0 00	3 95	5 00	4 90	4 10	4 00	4 10	4 00	4 00
Recoupe (Gru).....	1 00	1 00	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20
Son, 100 lb.....	0 90	0 90	1 00	1 00	2 50	3 60	3 60	3 60	3 60
FARINE—de Bié.....									
100 lb.....	2 40	2 50	1 90	2 40	3 25	2 25	2 25	2 25	2 25
Avoine.....	1 90	2 00	1 75	2 00	2 00	1 80	1 80	1 80	1 80
Bié d'Inde.....	1 90	2 00	1 75	2 00	2 00	1 80	1 80	1 80	1 80
Sarrasin.....	1 80	2 00	1 25	2 00	2 00	1 80	1 80	1 80	1 80
Pois.....	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25
Seigle.....	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25
Grains moulus mélangés.....	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25	1 25
GRAINS ET GRAINES—									
Bié.....	0 90	0 90	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10
Pois.....	0 80	0 90	1 65	1 70	1 70	1 70	1 70	1 70	1 70
Orge.....	0 50	0 60	0 45	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Seigle.....	0 50	0 60	0 35	0 40	0 40	0 40	0 40	0 40	0 40
Sarrasin.....	0 50	0 60	0 35	0 40	0 40	0 40	0 40	0 40	0 40
Bié d'Inde.....	0 75	1 00	0 80	0 90	1 30	0 90	1 30	0 90	1 30
Lin.....	1 50	1 50	1 35	1 40	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50
Mill.....	1 80	0 00	0 00	0 00	1 50	2 00	1 50	2 00	1 50
Trèfle, lb.....	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30
Avoine.....	0 30	0 40	0 27	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30
VIANDES—									
Beuf No. 1.....	6 50	7 00	5 50	6 00	6 00	9 00	6 00	9 00	6 00
do 2.....	5 00	6 00	4 50	5 00	5 00	5 00	5 00	5 00	5 00
do 3.....	4 00	5 00	3 50	4 00	4 00	4 00	4 00	4 00	4 00
do de la livre.....	0 8	0 12	0 12	0 08	0 4	0 5	0 10	0 5	0 10
Veau.....	0 10	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15
Mouton.....	0 8	0 11	0 11	0 08	0 5	0 8	0 5	0 8	0 5
Agneau.....	0 7	0 10	0 04	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05
Lard frais, 100 lb.....	9 00	10 00	8 50	9 00	9 00	10 00	9 00	10 00	9 00
do de la livre.....	0 12	0 13	0 13	0 15	0 14	0 16	0 14	0 16	0 14
do de salé, 100 lb.....	0 11	0 11	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15
do de la livre.....	0 11	0 11	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15
Jambons.....	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15
VOLAILES—									
Dindes.....	1 50	2 00	0 90	1 00	1 00	1 05	1 00	1 05	1 00
Oies.....	1 00	1 50	0 00	1 00	1 00	1 20	1 00	1 20	1 00
Canards.....	0 60	1 00	0 70	0 80	0 50	0 60	0 50	0 60	0 50
Poulets.....	0 50	0 75	0 45	0 50	0 35	0 45	0 35	0 45	0 35
Poulets.....	0 40	0 60	0 25	0 30	0 20	0 35	0 20	0 35	0 20
Pigeons.....	0 20	0 25	0 25	0 30	0 20	0 35	0 20	0 35	0 20
GIBIER—									
Canards sauvage couple.....	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50
Outardes.....	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50
Pleviers.....	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50
Pardilix.....	0 75	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50	1 00	0 50
Bécasses.....	0 00	0 74	0 00	0 50	0 50	0 60	0 50	0 60	0 50
Bécasses.....	0 00	0 74	0 00	0 50	0 50	0 60	0 50	0 60	0 50
Cocqs de Bruyère.....	0 00	1 50	0 00	1 50	0 00	1 50	0 00	1 50	0 00
Tourtes.....	0 35	0 45	0 15	0 15	0 15	0 30	0 15	0 30	0 15
Lièvres.....	0 35	0 45	0 15	0 15	0 15	0 30	0 15	0 30	0 15
Original.....	0 35	0 45	0 15	0 15	0 15	0 30	0 15	0 30	0 15
POISSON—									
Morue fraîche.....	0 5	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7
Grosse Morue.....	0 5	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7	0 7
Sammon.....	0 12	0 12	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10
Truite.....	0 12	0 12	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10
Anguille fraîche.....	0 12	0 12	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10
Doré.....	0 12	0 12	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10
LÉGUMES—Patates.....									
Oignons.....	0 50	0 90	0 33	0 40	0 40	0 50	0 40	0 50	0 40
Panets.....	1 00	1 00	0 80	0 90	0 60	0 80	0 60	0 80	0 60
Carottes.....	0 50	0 60	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Botteraves.....	0 50	0 60	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Navets.....	0 50	0 60	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Choux de Stann.....	0 50	0 60	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Choux.....	0 50	0 60	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50
Laitue.....	0 5	0 6	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05
Céleri, pied.....	0 5	0 6	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05
Fèves.....	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10	0 10
LAITERIE—									
Beurre frais.....	0 25	0 30	0 17	0 20	0 18	0 20	0 18	0 20	0 18
do salé.....	0 18	0 20	0 17	0 20	0 16	0 18	0 16	0 18	0 16
Fromage.....	0 11	0 12	0 12	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15	0 15
FRUITS—Pommes, quart.....									
Bleues.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
Bleues.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
Prunes.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
Cerises.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
Fraises.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
Groselles.....	3 00	4 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80	1 00	0 80
DIVERS—Eufs, doz.....									
Sucre d'érable.....	0 25	0 30	0 17	0 20	0 18	0 20	0 18	0 20	0 18
Miel.....	0 8	0 10	0 10	0 12	0 10	0 12	0 10	0 12	0 10
Saindoux.....	0 8	10	12	0 15	12	0 15	12	0 15	12
Suif.....	17	20	0 20	0 10	0 10	0 20	0 10	0 20	0 10
Laine.....	0 6	0 6	0 12	0 12	0 12	0 12	0 12	0 12	0 12
do.....	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30	0 30
BOIS DE CORDE, CHARBON, TOURBE—									
Erable, 3/4 pieds.....	2 50	7 00	4 50	5 00	5 00	6 00	5 00	6 00	5 00
Merisier.....	5 00	5 50	4 50	5 00	5 00	6 00	5 00	6 00	5 00
Hêtre.....	5 00	5 50	4 50	5 00	5 00	6 00	5 00	6 00	5 00
Bois franc mélé.....	3 00	3 25	3 50	4 00	3 50	4 00	3 50	4 00	3 50
Epinette rouge.....	4 00	4 25	3 50	4 00	3 50	4 00	3 50	4 00	3 50
Charbon, 2000 lb.....	11 00	5 00	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50
Tourbe.....	11 00	5 00	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50
BESTAUX—									
Beuf, 1re qualité, 100 lb.....	5 00	8 00	6 00	6 00	6 00	6 00	6 00	6 00	6 00
do 2e.....	5 00	8 00	6 00						